



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



Sommaire

SERVICES ADMINISTRATIFS	3
DIRECTION GENERALE DES SERVICES	3
ACCUEIL – ETAT CIVIL- CIMETIERE – ELECTIONS - OFFICE DOMICILIAIRE.....	4
MAISON FRANCE SERVICES	5
CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE.....	7
MARCHES PUBLICS.....	10
ASSURANCES.....	11
SERVICE SCOLAIRE	12
ANIMATION ET COMMUNICATION	13
CITOYENNETE.....	21
URBANISME – ENVIRONNEMENT	26
FINANCES.....	28
RESSOURCES HUMAINES	29
SERVICES TECHNIQUES	322
SERVICE JEUNESSE	38
PÔLE CULTUREL 360/MÉDIATHÈQUE.....	48
MUSÉES.....	53
MUSEE DU BUCHENECK.....	57
NEF DES JOUETS.....	63
POLICE MUNICIPALE	70

SERVICES ADMINISTRATIFS

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

RESSOURCES HUMAINES, FINANCES, URBANISME

Effectifs au 31/12/2023 : 21 agents

- 1 Directrice Général des Services
- 1 assistante de direction
- 2 agents au service des ressources humaines
- 2 agents à l'office domiciliaire
- 2 agents au service de l'Etat Civil
- 4 agents au service des finances (dont 1 polyvalent)
- 1 agent au service des marchés publics / veille juridique
- 3 agents au service de l'urbanisme
- 2 agents au C.C.A.S.
- 2 agents au service de l'animation urbaine
- 1 agent au service scolaire
- 2 agents chargés du dispositif Maison France Services
- 1 conseillère numérique

Direction Générale des Services

MISSIONS :

Direction et coordination de l'ensemble des services

Communication externe et interne
Gestion des projets nouveaux et des projets transverses à l'ensemble de services

Organisation et fonctionnement du Conseil Municipal

Distribution interne et externe des courriers et documents

Logistique des réunions et réceptions



Chiffres clefs

↳ **23** réunions de bureau

↳ **7** réunions du Conseil Municipal

ACCUEIL – ETAT CIVIL- CIMETIERE – ELECTIONS - OFFICE DOMICILIAIRE.

MISSIONS :

Elections – Office domiciliaire

- Organisation Elections Départementales et Régionales : double scrutin et protocole sanitaire à observer
- Etablissement d'arrêtés municipaux
- Autorisations manifestations sportives
- Mises à jour des arrivées et départs dans la commune (naissances, mariages et décès)
- Inscriptions bois de chauffage (de septembre à février)
- Gestion des ventes du bois de chauffage
- Réception dossiers logements H.L.M.
- Recensement militaire
- Jurés d'assises
- Tenue de la liste électorale
- Invitations commissions de sécurité et suivi des dossiers en cas d'avis défavorable
- Mise à jour fichier vaccinations
- Jubilaires mensuels
- Accueil du public

Etat civil

- Instruction des dossiers de mariage, de pacte civil de solidarités
- Instruction des dossiers de déclarations de naissance, de reconnaissance anticipé, de changement de nom
- Instruction des dossiers de décès
- Instruction des dossiers de parrainages civils
- Gestion des concessions de cimetière

CHIFFRES CLES –évolution par rapport à 2022

- ↳ **63** autorisations débits de boissons, +43 %
- ↳ **106** Arrêtés municipaux, + 3 %
- ↳ **85** Recensements militaire, - 13 %
- ↳ **199** Inscriptions listes électorales, + 6 %
- ↳ **477** Déclarations arrivées/départs de Soultz, +70 %
- ↳ **26** déclarations de vente au déballage, +13 %
- ↳ **83** demandes d'occupation du domaine public, - 3 %
- ↳ **44** reconnaissances ou changement de nom (1) et de prénom (4)
- ↳ Déclarations de naissances : **59** hors commune de Soultz, **0** domiciliées à Soultz
- ↳ **25** mariages, + 19 % et **9** publications des bans, - 66 %
- ↳ **20** souscriptions de PACS, - 35 %
- ↳ **3** parrainages civils
- ↳ **46** déclarations de décès, - 60 %
- ↳ **189** accueils en chambre funéraires, + 15 %
- ↳ **29** Arrêtés et suivis de paiement pour le cimetière, +26 %

A Soultz deux agents de la commune sont affectés aux missions de France Services.

Les agents France services peuvent :

- accompagner dans les démarches administratives quotidiennes et répondre aux questions ;
- aider dans les démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne) ;
- résoudre les situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'utilisateur ;
- mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).

A Soultz, les partenaires mobilisés sont :

- La CAF
- La CARSAT
- La CPAM
- La DDFIP
- France Travail
- la Mission locale Haute Alsace
- l'association de médiation familiale l'Orée
- le CCAS de la ville
- Le ministère de l'intérieur
- La MSA

➤ Des permanences physiques

- La DDFIP : une permanence tous les jeudis après-midis tous les 15 jours
- Le ministère de la justice :
 - une permanence toutes les semaines le mercredi de 10h à 12h et le vendredi de 16h à 18h des conciliateurs de justice
 - une permanence une fois par mois des avocats du barreau de Colmar

➤ Des numéros dédiés ou une adresse mail dédiée pour les autres opérateurs.

2023 en chiffres :

2 238 demandes traitées, + 23 % par rapport à 2022

Soit en moyenne 9,8 demandes par jour

Les usagers de ce service ont pour 55 % d'entre eux plus de 62 ans et pour 24 % entre 55 et 62 ans.

72 % des démarches sont finalisées.

Top 5 des thématiques :

Les impôts

Un titre d'identité et de voyage

La retraite

L'immatriculation du véhicule

Assurance maladie

Depuis septembre 2022, la ville s'est dotée d'une **conseillère numérique**.

Elle a pour mission d'accompagner les usagers dans leur adaptation aux outils numériques :

- Se servir d'un ordinateur, tablette ou smartphone ;
- Réaliser les démarches administratives en totale autonomie ;
- Naviguer sur internet
- Découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion) pour communiquer avec vos proches, prendre un rendez-vous médical en ligne, faire des achats en ligne par exemple...

2023 en chiffres :

Les usagers qui ont eu recours à ce service sont à hauteur de 56 % retraités, 13 % sans emploi et 15 % en emploi.

Ils ont pour 59 % d'entre eux âgés de 60 ans et plus et 34 % entre 35 et 60 ans.

113 nouveaux usagers ont été accueillis et 122 accompagnements ont été réalisés.

Il s'agissait de répondre à des besoins de prise en main du matériel pour 33 d'entre eux, 77 pour opérer des démarches en ligne, 14 pour des questions relatives à la santé et 22 pour la gestion de contenus numériques.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est placé sous la présidence déléguée de Mme Sylviane ROTOLO, adjointe au maire en charge des affaires sociales. Son secrétariat est assuré par Mme Catherine GALLIATH et Mme Chantal ANSEL. Les domaines de compétence sont divisés en plusieurs secteurs d'activité :

1) L'urgence sociale

En 2023, le CCAS a permis de soutenir les familles soultziennes dans le besoin à hauteur de 4 090 €. 80 bons alimentaires, 15 bons d'essence et 8 bons pour des bouteilles de gaz ont été accordés.

Le C.C.A.S. accorde aussi son soutien financier à diverses associations caritatives ou de recherches contre diverses maladies ou de soutien aux personnes âgées ou en difficulté. 10 450 € ont été versés sous forme de subvention à 25 associations.

2) Les personnes âgées ou en situation de handicap

Cette année, le C.C.A.S de Soultz avec le soutien de la municipalité, a réitéré l'organisation de la fête de Noël pour les personnes de plus de 70 ans, ainsi que la distribution de colis pour les plus de 75 ans qui ne souhaitaient pas participer à cette fête de Noël. Ce colis composé de produits locaux festifs issus de la filière courte a été livré à domicile par le personnel du CCAS sur plusieurs jours.

Pour les personnes qui résident à la maison de retraite de Soultz ou pour les soultziens des établissements des environs, (ISSENHEIM, GUEBWILLER, SOULTZMATT, BOLLWILLER, ROUFFACH...), un présent est distribué chaque année par les élus de la liste « Décidons notre Ville ».

Les visites des élus ou du personnel du CCAS aux habitants de Soultz pour leur anniversaire (une vingtaine en 2023) ont été reconduites ainsi qu'une vingtaine de livraisons.

Les Soultziens et Soultziennes qui fêtent leurs noces d'or, d'orchidée, de diamant, de palissandre, de platine ont pu être mis à l'honneur. En effet, ils ont été invités le 21 octobre dernier par le CCAS pour un repas dans un restaurant soultzien. 27 couples ont pu assister au repas.

Pour terminer, le service du CCAS instruit les demandes d'obligations alimentaires pour les personnes âgées ou en situation de handicap qui sont placées en maison de retraite ou en foyers spécialisés. Il s'agit de réunir les pièces pour justifier des ressources de la personne placée et de contacter la famille (enfants, parents, conjoint) pour définir leur capacité de participation aux frais occasionnés par le placement. En 2023, 10 dossiers ont été traités.

Les dossiers de demandes auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) sont aussi du ressort du CCAS. Il s'agit de remettre le formulaire à remplir aux personnes en leur fournissant les informations nécessaires, de réceptionner et vérifier les documents renseignés et de les faire parvenir à la MDPH.

3) Le PAU - Plan d'Alerte d'Urgence

50 personnes vulnérables (âgées, handicapées, isolées) sont inscrites sur le fichier PAU Plan d'Alerte et d'Urgence.

Ce fichier est habituellement utile lors des périodes caniculaires mais également lors d'autres alertes météorologiques (ex: grand froid) et même sanitaires (ex: pandémie).

En 2023, 2 alertes « CANICULE » ont été activées par la Préfecture.

4) Le logement

L'adjointe au maire chargée du Social gère avec le service de l'office domiciliaire les demandes et les attributions de logement. En 2023, 38 personnes ont été reçues lors des rendez-vous logement proposées par l'Adjointe au Maire aux Affaires Sociales.

M. Le Maire et l'Adjointe au Maire ont également participé et représenté la commune de Soultz aux CALEOL d'Habitats de Haute Alsace (tous les 15 jours) et Domial (1 fois par semaine)

A noter : 557 logements sociaux sont répertoriés sur le ban de la commune de Soultz.

Quant au C.C.A.S., il intervient dans les expulsions locatives du parc public ou privé. Ainsi, après alerte de la sous-préfecture, il convoque les personnes en situation d'impayés pour tenter de trouver une solution afin d'éviter leur expulsion.

Il gère aussi le logement de secours, où il est possible d'héberger temporairement une famille suite à un sinistre ou autre incident. Les deux logements ont été entièrement meublés et équipés avec tout le confort nécessaire pour l'accueil de personnes en situation d'urgence.

L'un de ces logements est mis à disposition d'une famille ukrainienne composée d'une maman et de 3 enfants depuis le mois de mars. L'autre demeure disponible et un nouveau logement a été acquis. A l'issue des travaux de rénovation, il constituera un troisième logement de secours.

Le C.C.A.S. propose aussi une domiciliation postale aux personnes sans domicile fixe résidant dans la commune : il instruit la demande et informe l'accueil de la mairie qui gère et tient à disposition le courrier pour ces personnes. En 2023, 16 personnes ont été domiciliées au CCAS : 7 renouvellements et 9 nouvelles demandes.

La partie administrative du placement d'office des personnes dangereuses pour leur entourage est effectuée par le C.C.A.S. Il s'agit de la rédaction de l'arrêté et de la transmission vers les services concernés. Aucun arrêté n'a été pris en 2023.

Depuis 2016, le C.C.A.S. s'occupe aussi des logements insalubres. Chaque année, des visites ont lieu pour évaluer le degré d'insalubrité ou d'indécence de quelques logements soultziens, avec pour mission d'inciter les propriétaires à engager les travaux nécessaires. A ce titre il participe au comité local de lutte contre l'habitat indigne mis en place sous l'égide de la CCRG dans le cadre de l'OPAH-RU. Le comité s'est réuni le 26 septembre 2023, avec à l'ordre du jour, trois logements de Soultz.

5) Les actions communes avec diverses associations

Le C.C.A.S travaille en collaboration avec plusieurs associations, dont l'antenne soultzienne de Saint Vincent de Paul et les Restos du Cœur. Il suit la gestion du planning de la collecte pour la banque alimentaire organisée en novembre mais aussi du transport, mis en place depuis 2017, des denrées collectées au mois de par les Restos du Cœur.

6) Les jeunes

Durant les vacances d'été, dans le cadre du dispositif « les colos apprenantes » fortement subventionné par l'Etat, la municipalité de Soultz a contribué aux séjours de 19 enfants de Soultz au centre « la Roche » de STOSSWIHR destinés à accompagner les enfants en difficulté scolaire tout en privilégiant le côté ludique des colonies de vacances.

Les enseignants ont signalé les enfants les plus fragiles au niveau de leur scolarité et le CCAS a pris le relais en contactant les parents pour les formalités administratives et le lien avec les PEP, organisateur des séjours. La ville de Soultz à pris en charge 20% des frais de séjour et l'Etat 80%.

MARCHES PUBLICS



Le service intervient pour la passation et le suivi des marchés publics pour le compte de la ville et fournit également assistance aux différents services s'ils en font la demande, pour leurs consultations en dessous des seuils de publicité.

Voici la liste des marchés conclus lors de l'année écoulée :

LISTE DES CONSULTATIONS PASSES EN 2023

ANNEE	SERVICE	NUMERO	DATE	TITULAIRE	OBJET	MONTANT ou MAXIMUM ANNUEL TTC	TYPE
2022	TN	0002	20/06/2023	IDEAA Architecture	Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Friche Sonomab - extension du périscolaire	230 230,89 €	Maîtrise d'œuvre
2022	TN	0003	08/02/2023	TP SCHNEIDER	Aménagement rue du Vieil Armand	285 525,89 €	Travaux
2023	AU	0001	18/04/2023	WIGO	Renouvellement site internet	13 488,00 €	Fourniture et services
2023	AU	0002 A	16/05/2023	FREPPEL	Supports de communication lot 1 Bulletin municipal	23 000,00 €	Fourniture et services
2023	AU	0002 B	16/05/2023	PUBLI H	Supports de communication lot 2 autres supports	23 000,00 €	Fourniture et services
2023	SA	0001	24/05/2023	CALEO	Fourniture de gaz naturel	83 862,40 €	Fourniture et services
2023	SA	00002	13/07/2023	ORIGIN	Achat de matériel informatique	5 540,00 €	Fourniture et services
2023	TN	0004	17/10/2023	TPS	Aménagement parking rue du Fossé	97 368,37 €	Travaux
2023	TN	0005	16/11/2023	BTP Consultants	Mission de contrôle technique pour l'aménagement de la friche SONOMAB	11 952,00 €	Fourniture et services
2023	TN	0006	30/01/2024	PONTIGGIA	Aménagement rues Entzling et Freundstein - PUP	121 257,60 €	Travaux

ASSURANCES



Le service gère la prise en charge et le suivi des dossiers de sinistres. Il fait l'interface entre la ville et les assureurs de celle-ci. Le marché des assurances, conclu pour 4 ans, est décomposé en 4 lots correspondant à une thématique :

Dommages aux biens

Nombre de sinistre déclarés en 2023 : 7

Montant total de préjudice : 14 734 €

Véhicules à moteurs

Nombre de sinistre déclarés en 2023 : 0

Montant total de préjudice : 0 €

Responsabilités

Nombre de sinistre déclarés en 2023 : 3

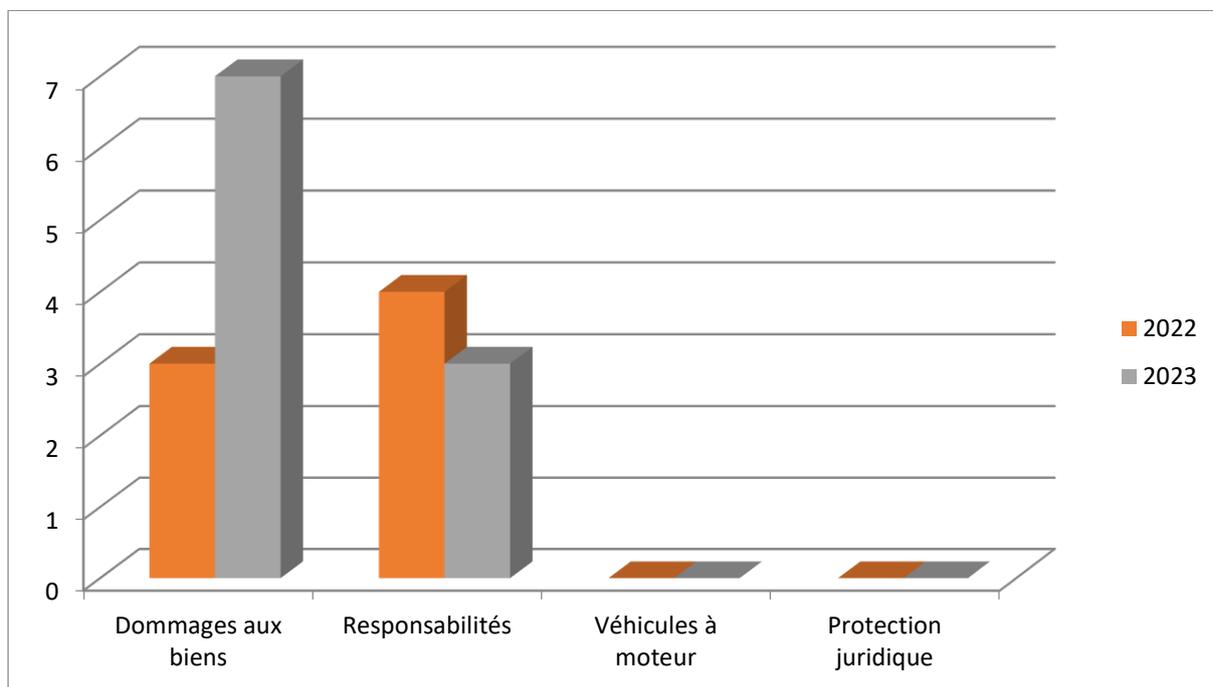
Montant total de préjudice : 3 600 €

Protection fonctionnelle agents et élus

Nombre de sinistre déclarés en 2023 : 0

Montant total de préjudice : 0 €

Evolution des sinistres par rapport à l'année précédente :



Comme toutes les communes Soultz a éprouvé des difficultés à conserver sa couverture assurantielle. Les Lots Dommages aux biens et Responsabilités ont été successivement résiliés par le preneur d'assurance initial. Il a cependant été possible de trouver une nouvelle assurance pour ces deux lots.

Une nouvelle consultation pour les lots arrivant à échéance sera lancée courant de l'été 2024 avec prise d'effet au 1er janvier 2025

SERVICE SCOLAIRE

La gestion du service scolaire est assurée par un agent sous l'autorité de l'adjointe, Mme Maria JONAK, en charge des affaires scolaires.

Ses missions portent essentiellement sur la gestion des effectifs et des dérogations scolaires, en lien avec le directeur de l'école « Katia & Maurice Krafft », et les directions des trois écoles maternelles.

Une interaction existante entre les parents d'élèves et les écoles permet de résoudre les problèmes et de répondre aux questionnements des deux partis.

Le service participe habituellement à l'organisation du défilé de la Saint-Martin qui a pu se dérouler en novembre 2023.

L'agent peut être sollicité dans les écoles en cas de grève des enseignants pour accompagner le personnel éducatif.

Chiffres clés - évolution par rapport à 2022/2023

↳ Effectifs scolaires rentrée 2023/2024 :

- Élémentaire : **346**, + 2 % dont **123** ilingues, + 5 % et **21** ULIS, + 17 %
- Maternelles : **234**, - 6 % dont **126** bilingues, - 7 %

↳ Dérogations :

- *extérieures élémentaires : **9**, stable
- *sortantes élémentaires : **5**, - 44 %

- *extérieures maternelles : **19**, stable
- *intra-muros maternelles : **12**, - 37 %
- *sortantes élémentaires : **10**, stable

ANIMATION ET COMMUNICATION

MISSIONS :

Sous l'égide de Mme Annie DITTRICH, adjointe au maire en charge de l'animation et de la communication, les deux agents du service ont pour vocation d'organiser, fédérer, communiquer, piloter le jour J et analyser les retombées médias des manifestations municipales.

Les canaux principaux de communication utilisés sont :

- Le site internet www.ville-soultz.fr
- La page Facebook de la ville
- Le panneau lumineux (place de la République)
- Le bulletin municipal (2 éditions par an)
- La communication papier (affiche, programme, flyer)
- D'autres médias, radio, tv et presse

Sur l'événementiel les principales tâches sont :

- Trouver de nouveaux événements et adapter les existants aux attentes nouvelles
- Le pilotage de la logistique et des aspects techniques et juridiques de l'organisation des événements (autorisation préfectorale, déclaration, SACEM...)
- Gestion de la partie artistique des événements
- Concevoir la communication et la mise en lumière des actions municipales, à travers la réalisation de supports adaptés (plaquettes, affiches, flyers, guide, photographies, bâches...)
- Valoriser et animer le commerce local et de l'artisanat.
- Le service pilote également les demandes de cirque, les demandes de coupes.
- Le service sert également de support aux autres services dans le domaine de la communication

ANIMATIONS DE LA VILLE :

L'année 2023 signe le retour à la normale pour les activités du service avec tous les événements en présentiel.

Le service animation organise l'ensemble des cérémonies commémoratives (celles du 4 février, du 8 mai, de la chapelle Sicurani, du 18 juin, du Rote Rain, du 11 novembre, du 5 décembre) et assure le service du verre de l'amitié.

05/10

Soirée de réception des vœux du maire. La cérémonie est mise en valeur avec un diaporama plus travaillé et la réalisation d'une vidéo de moins de 10 minutes avec les photos animées prises durant l'année (travaux, événements, faits marquants). Des modifications sont intervenues au niveau des prestataires pour le buffet en fin de cérémonie avec un découpage auprès de plusieurs fournisseurs locaux.



02/03

Soirée des nouveaux arrivants à la Halle aux Blés

01/04

Organisation de la deuxième chasse aux œufs à Soultz avec le service jeunesse. Cette manifestation a dû être annulée pour cause de mauvais temps.

En mai, juin et juillet, le service animation a assuré la promotion des **JEUDIS DE SOULTZ**, avec une communication commune autour des **JEUDIS DU TEMPLE**, les **JEUDIS DU BUCHENECK** et les **JEUDIS DE L'ORGUE**.



24/05

Organisation sur plusieurs mois, de concert avec la FOCAL et les services techniques de la Ville, de l'exposition **PORTRAITS DE COMMERCANTS** dans les rues de la ville.

Gestion de la communication, aide à la logistique, gestion des invitations et organisation du vernissage et du finissage.

10/06

Braderie de Soultz (13 commerçants soultziens et 33 non-sédentaires) combinée avec la fête des associations organisée par l'OMECAS.

La braderie s'est déroulée en plein cœur de la vieille ville dans les rues Jean Jaurès et de Lattre de Tassigny et sur la place de la République. Sur la place de l'Eglise, 17 associations avaient fait découvrir au public leurs activités.

13/06

Organisation de la pose de 4 Stolperstein (pavés mémoriels) dans la rue Jean Jaurès. Participation du collège Robert Beltz avec des lectures de lettres et des élèves de l'école Krafft.



21/06

Fête de la musique organisée en 8 lieux de Soultz (rue de Lattre de Tassigny, rue Jean Jaurès et sur la place de la République). En 2023, nouvelle scène dans le parc du Bucheneck, avec la scène couverte de la ville.



Début juillet, organisation du concours des maisons fleuries avec le passage du jury (déambulation à vélo).

02/07

Cérémonie au Rote Rain. Organisation du vin d'honneur directement sur site avec le soutien des services techniques.



14/07

Organisation de la Fête du 14 juillet. Bal, descente au flambeau, défilé et feu d'artifice. Plus d'un millier de personnes sur place. **Un gros succès en 2023 avec plusieurs milliers de personnes sur place (vendredi soir)**

15/08

Soirée estivale avec la présence du groupe LA CAMELOTE des Frangins Lindecker et Guillaume DEININGER (en solo) en première partie. En plus : animations enfants avec Cyclo Circus, un bar à sirop caritatif tenu par les jeunes du CJ et CME, participation de certaines associations à la tenue des buvettes et de la restauration. L'installation et l'exploitation de l'éclairage ont été réalisées par le service animation avec du matériel loué à l'Agence Culturelle Grand Est. **Une participation exceptionnelle du public qui a répondu présent en nombre.**



09/09

Pique-nique Républicain. La manifestation débute avec un spectacle LEON SAVES THE WOLRD de la compagnie NI. A 20h c'est le groupe prévu l'an passé TOUT ALLANT VERS qui a animé la soirée avec sa musique festive. Clôture de la soirée avec le feu d'artifice à 22h. **Belle fréquentation sur cet événement.**



10/09

Deuxième montée du Col Amic pour les cyclistes en herbe. Cette manifestation intitulée Col'Attitude a été organisée par l'ADT (Alsace Destination Tourisme) avec la participation de l'Office de Tourisme de la Région de Guebwiller. Une partie de la logistique a été soutenue par les services techniques de la Ville. **La manifestation a rassemblé près de 900 participants. Le meilleur score de l'ensemble des étapes de Col Attitude.**





14/10

Journée Nationale du Commerce de Proximité, en partenariat avec l'association des commerçants.

Animation assurée par la Haxa Gugga de Rouffach (fanfare), des jeux géants en bois. La journée s'est globalement bien passée. La ville de Soultz a récupéré un « Sourire » supplémentaire (4 au total).

17/10

A la MAB, organisation de la soirée de remerciements pour les participants à la journée citoyenne avec la projection d'un film réalisé (en interne) à partir des images réalisées par la FOCAL et le service communication.

31/10

Organisation d'un après-midi Halloween en partenariat avec le service jeunesse (maquillage, défilé, jeux de piste). En raison des mauvaises conditions météo, cet événement s'est déroulé à la Halle aux Blés.

2,3,9 et 10/12

Marché de Noël de Soultz sur la place de la République, la halle aux blés et au parc du Bucheneck. Des spectacles de feu proposés par la ville avec les compagnies WULKAN – LES ACROBALLE – QUENDOR et LAMES D'EN TEMPS. D'autres animations ont été proposées, maquillage, démonstration avec l'association Lames d'en Temps, venue du St Nicolas, du Père Noël et moments musicaux avec Aurélie Music et les Funky Manalas.



L'ACAP & DP a proposé 11 représentations du conte de Noël « Le Voleur de cadeaux ». Stands 22 par week-end dans la Halle aux Blés, 5 chalets sur la place de la République et 6 chalets dans le parc du Bucheneck. Le Bucheneck a été étendu et réorganisé afin de le rendre plus attractif. Deux allumages de bougies ont eu lieu dans le parc avec des photophores de récupération pour la plupart (à 17h les dimanches).

CONCEPTION GRAPHIQUE ET COMMUNICATION



Label et charte d'Eco Exemplarité.

La Ville s'est inscrite dans la démarche d'ECO-EXEMPLARITE proposée par le SM4. Pour cette première édition, il s'agissait pour la ville de dégrossir les différentes thématiques et engager des chantiers et des actions qui visent à la réduction des déchets ou d'une meilleure utilisation des ressources. Le service a été porteur et l'interlocuteur privilégié avec le SM4, faisant le lien entre les services, les structures partenaires, les élus et les équipes du SM4.

La ville de Sultz a été récompensée par un prix spécial d'encouragement à poursuivre ses efforts. La poursuite pour 2024 été approuvée.

Création quotidienne de la revue de presse qui est envoyée à l'ensemble des élus et agents.



Mise en page du programme 36 pages de la deuxième saison du Pôle Culturel – Le 360 (pour le compte du service culturel de la ville). Le service a participé activement à l'organisation de l'inauguration du Pôle 360 le vendredi 26 mai avec la gestion des invitations, une partie du protocole, la création d'une plaque inaugurale et le reportage photo de cette journée.

Sortie des deux éditions du Sultz Infos (collecte et correction des articles, ainsi que l'organisation et coordination de la distribution).



Un gros travail a été fourni par le service jusqu'à la mise en ligne au début du mois de décembre 2023. Il semble que le site corresponde bien aux attentes des usagers avec des informations plus claires et un moteur de recherche performant.

Le point important : le service est maintenant autonome pour la mise à jour du site internet. Ce point aujourd'hui indispensable pour la souplesse dans les publications et la mise à jour, entraîne néanmoins une nouvelle charge pour le service. Par le passé, les éléments étaient simplement transmis au prestataire.

COORDINATION GENERALE

Le travail entre les services et le service Communication a débouché sur un listing des besoins en impressions de chaque service. **Elle a servi pour le marché d'impression lancé en 2023** : Lot n°1 IMPRIMERIE FREPPEL (magazine municipal) – Lot n°2 (les autres impressions pour l'ensemble des services).

La négociation tarifaire auprès du JDS pour économiser sur les encarts achetés par les services (MUSEE – POLE 360 – SERVICE ANIMATION) a été récompensée par un avantage financier pour le POLE 360 et le SERVICE ANIMATION (les musées bénéficiaient déjà d'un tarif plus avantageux).

SERVICE CITOYENNETÉ

Le service citoyenneté est géré par 1 agent, sous la responsabilité de Fleur OURY, Adjointe au Maire, Maria JONAK, Adjointe au Maire et de deux Conseillères Déléguées. Le service citoyenneté organise chaque année la journée citoyenne, les réunions des conseillers de quartiers et conseillers des sages, les élections du Conseil Municipal des enfants ainsi que les séances du Conseil des Jeunes et du Conseil Municipal des Enfants.

Activités du Conseil Municipal des enfants (9 – 10 ans) :

Janvier : Séance autour du jeu « Le petit citoyen » sur les droits de l'enfant.



Février : Séance consacrée à la présentation des différentes missions de la Police Municipale avec la présence des agents de la Police Municipale de Sultz.



Mars : Séance portant sur l'accompagnement aux usages du numérique : aborder l'environnement numérique et préparer à la construction de l'identité numérique et à la protection des données personnelles.

Avril : Séance consacrée à la citoyenneté en images.

Mai : Organisation d'un repas européen :
partage et découvertes.



Juillet : séance plénière.

Juin : Participation à la cérémonie du 18 juin.

Août : Tenue du bar à sirops caritatif au 15 août.

Septembre : séance avec les 6 CME restants pour la préparation des élections.

Octobre : Préparation des élections annuelles du CME.

Novembre : Elections des 6 nouveaux
conseillers + installation en séance
plénière en présence du M. le Sénateur
Ludovic Haye.



Décembre : Rencontre avec le conseil des jeunes et préparation des projets en commun.

Activités du Conseil des Jeunes (11 – 17 ans) :

Janvier : Séance sur les dangers d'Internet avec la conseillère numérique de la ville.



Février : Séance consacrée à la présentation des différentes missions de la Police Municipale avec la présence des agents de la Police Municipale de Soultz.



Les jeunes élus du CME et du CJ
à la rencontre de la Police Municipale

Mars : Découverte des équipements de la Police Municipale.



Mai : Organisation d'un repas européen : partage et découvertes.

Juin : Participation à la cérémonie du 18 juin.

Juillet : Séance plénière.

Août : Tenue du bar à sirops caritatif au 15 août.



Septembre : Séance de travail sur les projets à venir. Intervention dans le cadre de la journée des mobilités douces sur la prévention en zone partagée 20km/heure.



Novembre : Remise de la collecte des recettes du bar à sirops à la conférence St Vincent de Paul et visite des locaux de l'association.

Décembre : Rencontre avec le conseil municipal des enfants et préparation des projets en commun.

Dans le cadre **du jumelage de la ville avec la commune de Bonefro**, un voyage a été organisé à Bonefro avec les membres du comité de jumelage et avec les conseillers municipaux et les conseillers des jeunes. Cet échange culturel a permis la visite guidée de Bonefro et de sa forêt ainsi que les sites historiques aux alentours (Cassino).

La journée citoyenne a réuni en 2023 près de 300 personnes âgées de 3 à 92 ans autour d'une vingtaine de chantiers (travaux de peinture, de désherbage, éco-ballades...) d'embellissement de la ville.



Les Conseils de quartier :

Ce sont 24 conseillers qui œuvrent activement à l'amélioration du cadre de vie des quartiers. Ils échangent régulièrement avec les élus et relayent les informations et les décisions prises par l'équipe municipale.

4 réunions ont été organisées en 2023 :

- 2 réunions au mois de mars / avril (secteurs 2 & 4 / secteurs 1 & 3)
- 1 réunion au mois de novembre (secteurs 1 & 4 / secteurs 2 & 3)

Le Conseil des sages :

Consultés pour avis sur des projets envisagés par la municipalité, les 9 membres ont été conviés à 2 réunions en 2023 (mars et octobre).

*Participation à une émission de radio animée par M. Rosenblatt et Gérard Schaffhauser.





URBANISME – ENVIRONNEMENT

Sou l'égide de M. Rémy AUBERTIN, adjoint au maire, Mme Odile GIRARDOT, responsable du service de l'urbanisme, est assistée de Mme Fiona MACRI (jusqu'au 15 mars), M. Fabien GUILLAND (depuis le 1^{er} juillet) et Mme Nadine BOTTERO.

Urbanisme

Hormis l'accueil du public et les réponses aux usagers, les agents ont en charge l'enregistrement des différents dossiers d'autorisations d'occupation des sols (AOS), la consultation des services pour l'ensemble des AOS y compris le SDIS et la DDT, leur instruction, la délivrance des arrêtés, le contentieux et les contrôles de conformité. L'année 2023 constitue la deuxième année de mise en place de la dématérialisation des procédures qui a nécessité un temps de formation et d'adaptation pour le service et les usagers.

Le service rédige les notes d'aide à la décision à l'intention des élus et le budget du service. Ils assurent également le renseignement des notaires.

Le service procède également au constat d'infractions (40 en 2023) et aux visites de chantier.

Il est également partie prenante à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) et de l'OPAH-RU (opération programmée d'amélioration de l'habitat et de la rénovation urbaine) qui est entré en vigueur au 1^{er} septembre 2021.

Il a également en charge les procédures de mise en sécurité.

Chiffres clés – évolution par rapport à 2022

- 25** demandes de permis de construire, - 26 %
- 5** permis d'aménager, +150 %
- 2** permis de démolir, stable
- 171** déclarations préalables, + 9 %
- 115** demandes de certificats d'urbanisme, -22 %
- 17** autorisations de travaux - (accessibilité et sécurité ERP), +13 %

Environnement

- Forêt communale :

Le service assure l'élaboration et le suivi du budget Forêt. Il a en charge la réglementation de la circulation de la forêt (trottinettes, motos, VTT). A ce titre, le service gère un partenariat étroit avec l'ONF.

- Chasse :

Le service en lien avec les services de la préfecture met en application la réglementation relative à la chasse : gestion des lots, commission annuelle, suivi, information presse. Il a engagé en 2023 la procédure de renouvellement des baux de chasse (à compter de 2024 pour une durée de 9 ans).

- S'agissant des questions relatives à la sécurité et à la salubrité, le service a assuré le traitement des dossiers suivants :

*La Commission de sécurité des pistes : arrêtés annuels d'ouverture et de fermeture des pistes de ski, commission annuelle

*20 autorisations de voirie (échafaudage, occupation du domaine public, permission de voirie), + 17 %

*Gestion des conflits de voisinage

*La gestion des animaux nuisibles et errants (contrat SPA) -5 arrêtés, -58 %

- Le service a également pris en charge toutes les questions relatives concernant :

*le Syndicat Mixte Markstein/Grand Ballon :

*Le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (étude et participation à tout projet sur le secteur) comme le partenariat pour la reconquête des chaumes avec le conservatoire des sites alsaciens

*la Charte pour l'Environnement

*GERPLAN

*Le Syndicat mixte des rivières : 1 dossier en 2023.

Au niveau foncier :

Le service a réceptionné **116** Déclarations d'Intention d'Aliéner, - 29 %. Il a été chargé du suivi de la rédaction d'actes portant acquisition de terrains (5).

A des fins de régularisation de l'emprise foncière des voiries, le service a été chargé de la rédaction de six actes de vente en la forme administrative et de la gestion du cadastre (renseignements administrés et professionnels).

Il gère les fermages communaux (13) et les jardins familiaux (119) (rédaction des contrats, liens avec les locataires, suivi, facturation, contrôle de l'état d'entretien, gestion des différends, résiliation)

Enfin, le service a organisé et assuré la tenue de la CCID - Commission Communale des Impôts Directs (fixation des catégories, analyse des modifications...) et présenté 35 délibérations au conseil municipal.

FINANCES

Sous l'égide de Mme Fleur OURY, adjointe au maire, Mme Ginette KLEIN, responsable du service des finances est assistée de Mme Sandra AH-TOY, Mme Sylvie SOMMEREISEN et M. Sami EL ALLALI.

Les principales missions de ce service consistent en :

- L'élaboration des documents budgétaires et financiers (budget primitif, compte administratif, décisions modificatives).
- L'exécution et le suivi budgétaire.
- La gestion de la dette.
- La gestion financière rétrospective et prospective.
- Le traitement des paies.
- La gestion et le suivi de l'assurance statutaire.

Chiffres clés - évolution par rapport à 2022

- ↳ **3 133** mandats de paiement, +5 %
- ↳ **540** bordereaux de mandats, +2,5 %
- ↳ **1 140** titres de recettes, + 4 %
- ↳ **198** bordereaux de titres, +11 %

Temps forts 2023

- Passage à la norme comptable M57 avec notamment l'élaboration d'un règlement budgétaire et financier.
- Augmentation de 7% des dépenses de fonctionnement par rapport à 2022 dans un contexte de forte inflation :
 - Les coûts de l'énergie en 2023 ont pu être contenus grâce à l'extinction partielle de l'éclairage public qui a généré une baisse de 50% de la consommation.
 - Revalorisation du point d'indice en juillet 2023 pour les agents.
- La vente de la ferme auberge de la Glashütte a permis de dégager un excédent en fonctionnement de 397 500 €.
- Maintien des taux d'imposition en 2023 pour maîtriser l'impact financier sur les contribuables.
- L'achèvement et le règlement du solde des travaux du Pôle Culturel à hauteur de 333 300 €.
- Réalisation d'un emprunt de 700 000 Euros.
- Mouvement de personnel :
 - Absences de longue durée de deux agents dans le service
 - Recrutement de Baptiste HEGELEN, à compter du 30 août 2023, en contrat à durée déterminée pour renforcer le service .

RESSOURCES HUMAINES

Ce service est géré par Mme Catherine LOOS et M. Michaël PANEQUE.

MISSIONS :

Mise en œuvre de la politique des ressources humaines de la collectivité.
Conseil à l'ensemble des services et aux élus.

Organisation et participation au dialogue social.

Gestion des carrières (du recrutement au départ à la retraite des agents).

Formation.

Gestion administrative du temps de travail.

Organisation et suivi des commissions administratives paritaires.

Prévention de la santé au travail en lien avec l'assistant de prévention.

Chiffres clés - évolution par rapport à 2022

👉 **84** agents employés par la collectivité au 31 décembre 2023, +3,7 % :

- **76** fonctionnaires, + 2,70%
- **5** contractuels permanents, - 20 %
- **3** contractuels non permanents,

I. Les moyens humains et financiers

Les moyens humains

Les **81 postes permanents** inscrits au tableau des effectifs sont pourvus ; ils sont ainsi répartis :

- **1** emploi de Direction (emploi fonctionnel administratif)
- **1** poste d'Attaché principal
- **2** postes d'Attaché
- **4** postes de Rédacteur
- **4** postes d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- **3** postes d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- **7** postes d'Adjoint administratif
- **1** poste d'Ingénieur
- **1** poste de Technicien principal de 2^{ème} classe
- **4** postes d'Agent de maîtrise principal
- **2** postes d'Agent de maîtrise
- **1** poste d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- **6** postes d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- **17** postes d'Adjoint technique
- **1** poste d'Attaché principal de conservation du patrimoine
- **1** poste d'Attaché de conservation du patrimoine
- **1** poste de Bibliothécaire principal
- **3** postes d'Adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe
- **1** poste d'Adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe

- 3 postes d'Adjoint du patrimoine
- 1 poste de Brigadier-chef principal
- 3 postes de Gardien-brigadier
- 3 postes d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe
- 1 poste d'Adjoint d'animation
- 4 postes d'ATSEM principal de 2^{ème} classe
- 5 postes d'ATSEM principal de 1^{ère} classe

Cet effectif est composé de **57,32 %** de femmes et de **42,68 %** d'hommes.

Les moyens financiers

Les charges de personnel représentent **46,81 %** des dépenses réelles de fonctionnement mandatées.

Dépenses réelles de fonctionnement : 7 033 700 €

Charges du personnel : 3 292 601 €

La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents permanents est de **17,14 %**.

II. Carrière

Evolution professionnelle

464 arrêtés relatifs aux personnels ont été pris (arrêtés d'avancements d'échelon, d'avancements de grade, de promotions internes, de reclassement, d'intégration...).

Formations

54,88 % (contre 43.75 % en 2022) des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour réparties de la manière suivante :

- **75 %** d'agents de la catégorie A
- **60 %** d'agents de la catégorie B
- **47,14 %** d'agents de la catégorie C

320 jours de formation ont été suivis par les agents sur emploi permanent.

10 647 € ont été consacrés à la formation, + 21 %.

Sanctions disciplinaires

Aucune sanction disciplinaire n'a été prononcée.

III. Absences & Accidents du travail

Absences

En moyenne, **26,87 jours d'absences** pour tout motif médical par fonctionnaire, et **18,8 jours d'absence** par agent contractuel permanent et **90,33 jours d'absence** par agent contractuel non permanent.

44,44 % des agents permanents ont eu au moins un jour de carence prélevé.

Accidents du travail

4 accidents du travail ont été déclarés avec arrêt de travail ;

IV. Instances

3 réunions du Comité Social Territorial.

V. Protection sociale complémentaire

La collectivité participe à la complémentaire santé et aux contrats de prévoyance.

Montant global de la participation Santé : **19 140 €**

Montant global de la participation Prévoyance : **5 955 €**

SERVICES TECHNIQUES

Effectif des services techniques :

28 agents

Les effectifs sont complétés par 6 agents spécialisés dans l'entretien des locaux.

REALISATIONS 2023

Les services techniques sont un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune : rendre la ville plus belle, plus propre, plus pratique. La polyvalence des agents leur permet d'intervenir en soutien de leurs collègues dans tous les domaines et a œuvré à la réalisation des projets de l'équipe municipale.

Les services techniques sont également appelés à intervenir en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques et/ou événements exceptionnels.

Les services techniques ont également pour mission de planifier et d'évaluer de futurs travaux.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Gestion de la ressource en eau pour l'arrosage du terrain de foot



L'installation courant de l'hiver d'un arrosage automatisé et intelligent assure à la fois une réduction des coûts d'entretien et une utilisation écologique des ressources en eau.

Nouveau revêtement pour le tennis couvert.

Un revêtement de type moquette aiguilleté en fibre permet une meilleure protection des articulations des utilisateurs. Classée « surface de confort » par la Fédération française de tennis (FFT), la moquette aiguilletée assure un haut niveau de glissance et des rebonds proches de la terre battue traditionnelle.



OPTIMISATION ET EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Concomitamment au remplacement LED avec la transformation de 500 points lumineux en LED, la ville de Soultz a procédé à l'extinction nocturne de 23h30 à 4h30 de l'éclairage public réduisant ainsi sa consommation électrique et respectant la faune nocturne. Avec le programme de remplacement de ampoules par des éclairages en LED à intensité variable, qui se poursuivra en 2024, la consommation en électricité a été réduite de 45%, un gain bénéfique pour les finances de la ville.



VEGETALISATION DES ESPACES

Après l'aménagement du parvis du pôle culturel, plusieurs espaces ont été aménagés et arborés par l'équipe de l'environnement. Des plantes résistantes à la sécheresse, avec un paillage naturel ou minéral, limitant les apports en eau. La mise en place d'un paillage permet une réduction de 80% de l'évaporation, tout en conservant l'humidité dans le sol, nécessaire au développement des plantes, tout en réduisant la germination et le développement des plantes « indésirables ». Les prochains aménagements prévus au second semestre, végétalisation de la rue TASSIGNY et des 2 cours d'Ecole.

Patio du pôle culturel



Rue du Kageneck



Végétalisation de la cour de l'Ecole KRAFFT :

Après avoir étanchéifié les cours des écoles à l'enrobé depuis plus de 50 ans, les conditions climatiques actuelles et futures nécessitent une évolution des travaux de revêtement. Suite à plusieurs visites dans d'autres collectivités, les élus ont décidé la végétalisation des abords et des cours dans les écoles. Par ailleurs, tout comme sur la place de la république et le parvis du pôle culturel, les noues de plantation permettent la récupération des eaux de pluies évitant l'engorgement des réseaux d'évacuation. En complément de l'aspect visuel, l'essence choisie pousse rapidement tout en résistant aux conditions de sécheresse. La couronne des arbres, permettant d'ombrer les grandes vitres du bâtiment du rez-de-chaussée, limite l'élévation des températures dans les salles de classes. Inversement en période hivernale et grâce à la nature caduque des végétaux, les rayons de soleil réchaufferont les salles.

Un paillage naturel évite l'évaporation et la compacité des sols, rendant cet environnement favorable à la prolifération des micro-organismes et autres invertébrés dans le sol. Six espaces pollinisateurs couronnent la noue située au sud de la cour et sont des outils pédagogiques pour les enseignants



Végétaliser les rues du centre-ville :

Après un essai rue Jean Jaurès, la rue de Lattre de Tassigny s'est embellie en écrin de verdure. Selon leur exposition, la plantation d'arbres dans une rue permet un abaissement de 3 à 7°C car elle, réduit la réverbération des façades et limite le ressenti de la chaleur lors des déplacements pédestres.

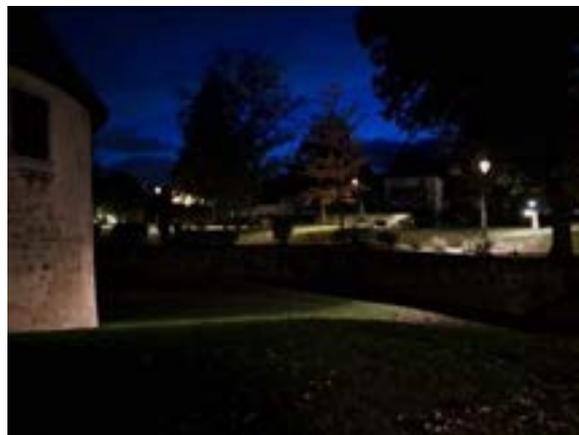


Parc du Bucheneck : cure de jouvence

Situé en plein centre-ville, le parc du Bucheneck est un endroit de convivialité où se rencontrent de nombreux soultziens. Diverses représentations culturelles s'échelonnent tout le mois de mai et de juin.

Un nouveau revêtement infiltrant en sable jaune recouvre désormais les allées. Quatre lampadaires permettent une promenade nocturne.

Sur cet espace central fraîchement remanié, le renforcement et la création de nouvelles alimentations électriques autorisent la tenue de nouvelles animations (marché de Noël, fête de la Musique, expositions photos, représentations musicales...) pour favoriser les moments de détente et d'échanges entre les habitants.



TRAVAUX DE VOIRIE ET AMENAGEMENTS DIVERS



Rue du fossé :

Débutés au printemps 2022, les travaux de réfection des réseaux et de la voirie ont été finalisés en début d'année 2023. Plusieurs anciens lavoirs ont été remis en état. Le muret a été rehaussé et embelli avec des couvertines en grès permettant une mise en valeur de notre patrimoine historique.

Un espace de stationnement de 7 emplacements, agrémenté par un espace arboré et convivial, viendra compléter cette rénovation au printemps 2024.

La rue du vieil-Armand : finalisation des travaux

La voirie a été aménagée permettant l'accroissement de la sécurité tout en limitant la vitesse des véhicules. Malgré la complexité du chantier, les délais ont été respectés. L'agrandissement de l'espace vert, avec la plantation de plusieurs arbres, permet l'infiltration des eaux pluviales. Cet espace accueillera un massif fleuri en 2024.



Sécurisation Entrée Sud de Soultz :

Proche de la localité de Wuenheim, l'entrée SUD de la ville a été réaménagé afin de sécuriser le carrefour mais aussi les différents accès des riverains. L'objectif est de limiter la vitesse et de sécuriser la traversée pour les piétons. La CEA procèdera à l'étanchéité du pont dans les prochains mois



Travaux réfection d'enrobé route de Guebwiller

Les chaudes nuits de début août ont permis à de nombreux riverains et surtout des enfants, de se familiariser avec les travaux de voirie, route de Guebwiller. Ces travaux entrepris par la CEA, ont permis à la CCRG et à la ville de Soultz, la remise à niveau des avaloirs et des ouvrages d'assainissement pour un meilleur confort de conduite. La piste cyclable a été élargie pour une sécurisation et un confort des 2 roues.



Pose d'un nouvel enrobé : rue des chasseurs / rue du Kageneck / rue des jardins.



En complément de la route de Guebwiller et de la cour de l'école KRAFFT, la rue du Kageneck, la rue des chasseurs et la rue des jardins ont été partiellement reprises pour recevoir en nouvel enrobé. Plusieurs avaloirs d'eau pluviale ont été remis à neuf.

DANS LES BÂTIMENTS :

Inauguration du pôle culturel : tapis rouge pour le 360

Après de nombreuses années de réflexion, études et travaux, le pôle culturel a été inauguré le vendredi 26 mai 2023.

Ce lieu de rencontre et de convivialité accueille, la culture, l'histoire, l'éducation et la gastronomie et porte désormais le nom de « Pôle 360 ».

Un gros projet pour les services techniques qui se finalise.

Le pôle culturel s'est également embelli « d'une nouvelle robe nocturne », avec son éclairage économique en LED permettant une mise en valeur nocturne de cet espace dédié à la culture.



Eclairage de la mairie :

Vétuste et énergivore, l'éclairage du bâtiment de l'hôtel de ville a été modernisé. Il est doté d'un éclairage LED en cohérence avec l'éclairage de la place de la République.



3

SERVICE JEUNESSE

Placé sous la responsabilité de Mme Maria JONAK, adjointe au maire, ce service est dirigé par Julia DRODE, secondée par une directrice adjointe : Edwige DELISE et un animateur : Rodolphe LOPEZ.

Chiffres clés

Fréquentation – activités :

⇒ 6 adhésions dont - 41 section 6-11 ans
- 23 section ados

Aide aux devoirs :

⇒ 34 inscriptions chez les 6-11 ans

Budget annuel : 30 517 €



TEMPS FORTS 2023 :

2023 a été la première année complète pour l'ensemble de l'équipe. Le Service Jeunesse maintient les temps d'aide aux devoirs après l'école pour les 6-11 ans, propose une soirée d'animation pour les ados le vendredi soir et des activités périscolaires le mercredi après-midi pour les 6-11 ans. Le Service Jeunesse propose toujours à raison d'un samedi par mois des activités « famille » pour les enfants adhérents et leurs parents.

Aide aux devoirs

En 2023, ce sont 32 enfants différents qui ont pu bénéficier des temps d'aide aux devoirs. Certains sont inscrits tous les jours, d'autres une ou deux fois dans la semaine. Le service accueille en moyenne 24 enfants les lundis et jeudis. Le mardi est moins chargé car certains enfants bénéficient de temps d'APC à l'école. Le vendredi est également moins chargé c'est une veille de week-end et certaines familles récupèrent leurs enfants, d'autres enfants ont des rendez-vous médicaux ou des activités sportives. Il a été compliqué durant cette année 2023 de trouver des bénévoles pour suppléer l'équipe dans l'aide des enfants, le service a fonctionné avec 2 bénévoles en début d'année, puis une seule en cours d'année. Depuis 2022, une mission de SNU (Service National Universel) a été créé et a permis à 1 jeune volontaire de venir aider pour les devoirs quelques heures.

Les enfants font leurs devoirs de 16h15 (après le goûter) jusqu'à 17h15 puis s'ils le veulent disposer librement des équipements du Service Jeunesse (console le mardi, table de ping-pong, baby-foot, coloriages, jeux de société...). Certains vendredis, une activité pédagogique est proposée (théâtre, jeux de société...).

Mercredis après-midis avec les 6-11 ans :

En 2023, 40 enfants se sont inscrits aux différentes activités proposées les mercredis après-midi (ou en journée si une sortie plus conséquente était organisée). L'équipe a pour objectif de varier les animations en proposant de la cuisine, du jardin, des activités sportives, des séances de cinéma sur place, des sorties (bowling, balades, parcs de jeux, piscine...), des jeux de société ou des activités manuelles.



A noter qu'en cours d'année, certains de ces enfants sont passés sur le secteur ados une fois atteint l'âge de 12 ans. Ils se sont donc inscrits ensuite les vendredis soirs.

Vendredis soirs avec les ados :

Les vendredis soirs, le Service Jeunesse a totalisé en 2023, 23 inscriptions différentes. Des activités comme des tournois de jeux vidéo, des séances de cinéma/débat, des jeux de société, des séances de sport mais aussi des sorties (laser game, bowling, escape game...) ont été proposées. Il est proposé dans la mesure du possible un temps de repas, par le Service Jeunesse ou emmené par les enfants car à cet horaire, les ados sont en demande.

Le nombre d'adolescents n'est jamais le même, tout dépend de l'activité proposée. C'est cependant souvent le même noyau qui est présent lors des activités.



Les vacances au Service Jeunesse :

Les vacances d'hiver :

Premier accueil de loisirs proposé par le Service Jeunesse en février, l'organisation d'un camp n'a pas été possible. Faute de délai pour l'organiser, aucun logement n'était disponible, les cours de ski n'étaient pas non plus disponibles.

Les 2 semaines de vacances ont donc été un Accueil de Loisirs sans Hébergement. La première semaine les 2 secteurs ont réalisé des sorties communes (visite du musée Electropolis et du musée du Train, sortie à la Montagne, Big Little...) ou des activités séparées : bricolages, cinéma, jeux sportifs pour le secteur 6-11 ans et théâtre d'impro, patinoire et tournoi de jeux vidéo pour les ados.



La deuxième semaine du secteur 6-11 ans, s'est articulée autour d'un stage de cirque qui avait lieu tous les matins, accompagné de quelques activités (jeux de société, jeux sportifs...) ou de sortie (piscine, balade de Carnaval...). Les ados quant à eux, ont pu s'initier à la photo, encadrés par un photographe professionnel le matin. Les après-midis, ils ont pu aller à la piscine, faire du théâtre d'impro, fêter Carnaval et présenter leur expo photos le dernier jour.



SEMAINE 1 : 30 enfants au total
Secteur 6-11 ans : 8 garçons
10 filles
Secteur ados : 5 garçons
7 filles

SEMAINE 2 : 30 enfants au total
Secteur 6-11 ans : 8 garçons
11 filles
Secteur ados : 5 garçons
6 filles

Les vacances de Printemps :

Une semaine d'accueil de loisirs a été organisée la première semaine des vacances. La semaine des ados était articulée autour d'un chantier jeune les matins (peinture de poteaux métalliques et rangement des locaux du Service Jeunesse) et d'activités/sorties les après-midis (Laser Game, acrobranche, surf et karting à Wakalase...). Le secteur 6-11 ans a réalisé un stage de cirque les matins et des activités telles que piscine, acrobranche, jeux sportifs les après-midis.



La deuxième semaine, un groupe de 15 enfants et adolescents sont partis en camp dans une ferme pédagogique du Haut-Doubs (25). Au programme : découverte du travail de la Ferme mais aussi de cette région, ses spécialités, ses lieux touristiques. De très beaux souvenirs pour ces 15 enfants.



SEMAINE 1 : 32 enfants au total
Secteur 6-11 ans : 7 garçons
12 filles
Secteur ados : 5 garçons
8 filles

SEMAINE 2 : 15 enfants au total
Secteur 6-11 ans : 4 garçons
3 filles
Secteur ados : 5 garçons
3 filles

Les vacances d'été :

Le Service Jeunesse était ouvert sur 3 semaines cet été, à cette occasion, 2 semaines d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement étaient proposées ainsi qu'un camp à la fin des 2 semaines d'ALSH.

Les deux semaines d'ALSH du secteur Ados étaient autour du chantier (tous les matins), les ados bénéficiant ensuite de sorties (piscine, cinéma...). Le vendredi de la première semaine, une journée à Fraispertuis a été organisée sous un beau soleil.

Le secteur 6-11 ans a réalisé des bricolages, des jeux sportifs, des balades, une sortie au vivarium, une journée Koh Lanta.

Des sorties et activités en commun ont été possibles, comme une activité de géocaching à Guebwiller ou une journée à la voile à la base nautique de Reiningue.



Le séjour de vacances (camp) organisé la deuxième semaine a permis de faire partir 15 jeunes. Le groupe était hébergé dans un gîte en dur situé dans un camping à Xonrupt Longemer dans les Vosges, camping possédant une piscine couverte. La météo ne nous a pas du tout été favorable surtout en début de séjour et nous avons parfois dû modifier le planning prévu initialement.

Le groupe a pu découvrir la Montagne des lamas, la confiserie des Hautes-Vosges et nous avons pu profiter d'une journée plutôt ensoleillée (la seule) à Fraispertuis. Nous avons visité le parc des miniatures de Plombières et joué au mini-golf du parc.



SEMAINE 1 : 24 enfants au total
 Secteur 6-11 ans : 3 garçons
 11 filles
 Secteur ados : 6 garçons
 4 filles

SEMAINE 2 : 24 enfants au total
 Secteur 6-11 ans : 5 garçons
 10 filles
 Secteur ados : 6 garçons
 3 filles

SEMAINE 3 – CAMP dans les Vosges : 15 enfants au total
 Secteur 6-11 ans : 2 garçons
 8 filles
 Secteur ados : 2 garçons
 3 filles

Les vacances de Toussaint :

Le Service Jeunesse a ouvert ses portes pendant les 2 semaines de vacances pour un accueil de loisirs. Sachant que la deuxième semaine ne proposait qu'un accueil de 3 jours, le 1^{er} novembre étant fermé et le 31 octobre étant consacré à l'organisation de la manifestation d'Halloween dans la ville.

Le secteur 6-11 ans avait un planning bien chargé la première semaine avec des bricolages des jeux, des balades, des ateliers cuisine ainsi qu'une sortie à Big Little.

Le secteur ado réalisait des chantiers solidaires de rangement essentiellement et les ados ont pu aller à la patinoire, faire de l'escalade et des jeux.



La deuxième semaine, des ateliers cuisine et des jeux ont été organisés ainsi qu'une grosse sortie Europapark à la journée pour les 2 secteurs. Nous avons été chanceux avec la météo et sommes passés entre les gouttes.





SEMAINE 1 : 27 enfants au total
 Secteur 6-11 ans : 4 garçons
 12 filles
 Secteur ados : 6 garçons
 5 filles

SEMAINE 2 : 34 enfants au total
 Secteur 6-11 ans : 6 garçons
 13 filles
 Secteur ados : 9 garçons
 6 filles

Les vacances de Noël :

Le Service Jeunesse n'était pas ouvert au public pendant les vacances de Noël.

Animations collectives « familles » :

L'idée était de proposer aux familles adhérant au Service Jeunesse des activités familiales pour favoriser ou introduire une cohésion dans le groupe famille, pour appréhender de manière ludique des domaines comme la culture ou le sport, etc...

En 2023, ce sont 18 familles différentes qui se sont inscrites sur les différents samedis. Elles ont pu participer à un tournoi, une activité de Géocaching au Thierenbach et au barbecue pour fêter les vacances d'été.

Les familles ont également été invitées à fêter les vacances de Noël un vendredi soir.

Animation pour halloween :

Le Service Jeunesse a organisé une animation conjointement avec le Service animation de la ville pour fêter Halloween. Initialement prévue dans le Parc du Bucheneck le mardi 31 octobre 2023, elle a finalement eu lieu dans la Halle aux blés faute de météo favorable. Le Service Jeunesse a sollicité les ados adhérents pour venir aider et quelques jeunes sont venus nous aider à tenir les ateliers.

Divers ateliers étaient proposés : stand photo, maquillage, fabrication de fausses plaies, loup-garou géant. Une maquilleuse était présente pour le maquillage, la troupe de l'ACAP&DP a fait des déambulations de personnages costumés dans la salle et un jeu de piste était proposé pour gagner des bonbons. Un Food Truck proposait également des boissons et des friandises.

4

PÔLE CULTUREL 360 - MÉDIATHÈQUE

2023 à la Médiathèque de Soultz

Dépenses

Investissement :	2 000 €	
Fonctionnement :	20 000 €	documents
	2 000 €	animation

Le 360 - Pôle Culturel

Inauguration Officielle

Le Pôle Culturel a été inauguré le vendredi 26 Mai 2023. Étaient présents, entre autres, la sénatrice du Haut-Rhin, une conseillère d'Alsace, des conseillers régionaux, des maires de la ComCom... Au programme : des concerts, des visites du Pôle.



Chiffres à retenir :

1 135 Abonnés, +17 %
dont **238** nouvelles inscriptions

53 287 Documents
dont **1 938** nouveaux documents

52 205 Prêts

Utilisation de la Salle Polyvalente

Avec l'aménagement du Pôle Culturel, la Médiathèque bénéficie d'une salle supplémentaire pour l'organisation de certaines de ses activités.

La salle se prête particulièrement bien aux ateliers jeunesse ou adultes, aux diverses conférences et rencontres nécessitant une projection...



Les animations en chiffres

Adultes :

Spectacles publics	2
Conférences	6
Ateliers publics	7
Expositions	5
Club Lecture	3
Portage (Rue de l'Étang)	10

Jeunesse :

Spectacles publics	0	Relais Petite Enfance « Les petits Poucets »	9
Ateliers publics	4	Maison des Lutins	9
Accueil de classes	29	Périscolaires	2

A noter que les spectacles adultes et jeunesse se font à présent dans la salle « Le Cercle » plus adaptée à ce genre d'événements (théâtre, concerts...).

2023 en chiffres...



370 m² ouverts au public



21h d'ouverture hebdo.



1 135 Abonnés



52 205 Prêts



53 287 Documents



35 141 livres



4 032 DVD



3 884 revues



9 329 CD /Vinyles



81 Animations



1 piano



49 Accueils de classes

2023 au Pôle Culturel Le 360

Dépenses

Budget Total : 35 750 €

Animations : 25 500 €

Inauguration Officielle

Le Pôle Culturel a été inauguré le vendredi 26 Mai 2023. Etaient présents, entre autres, la sénatrice du Haut-Rhin, une conseillère d'Alsace, des conseillers régionaux, des maires de la ComCom... Au programme : des concerts, des visites du Pôle.



Chiffres à retenir :

111 Activités (spectacles, ateliers...)

soit :

58 Spectacles dans la Salle « Le Cercle »

+ de **4000** spectateurs

53 Activités dans la Salle Polyvalente

près de **600** participants



Succès de l'ACAP & DP

En décembre, la ville de Soultz a financé 11 séances du spectacle de l'association ACAP & DP « *le secret de Monsieur Faribole* ».

En entrée libre, le succès a été tel, que les séances ont très vite été complètes.

La salle pouvant accueillir jusqu'à 97 personnes, c'est **environ un millier de personnes qui ont pu voir le spectacle**.

Les animations en chiffres

	Nbre séances	Nbre Personnes
Spectacles par le 360	33	2 446
Spectacles Jeunesse	7	600
Ciné-Passion	5	124
Spectacles par les Associations	6	NC
Séances Ecoles	7	NC
Ateliers Bien-Être	36	402
Animations Médiathèque	17	169

Salle Polyvalente

La salle a été prêtées 5 fois en 2023 (Comité de jumelage, Lire et Faire Lire, SMMGB, Bibliothèque d'Alsace).

Bien être :

	Nbre séances	Nbre Personnes
Zen	9	72
Mantra G	6	64
Mantras A	3	58
Yoga	9	82
Qi gong	9	126
TOTAL	36	402

Pôle Culturel Le 360 : 2023 en chiffres...

111 Activités :

58 Spectacles **Salle « Le Cercle »**

53 Activités **Salle Polyvalente**

Salle « Le Cercle »

par Le 360



25 Spectacles
Adultes



7 Spectacles
Jeunesse



8 Concerts



5 Cinéma



3 170 Spectateurs

Salle « Le Cercle »



6 Spectacles
Associations
(Théâtre Alsacien,
Les Amis de Soultz)



7 Séances Ecoles
(Krafft, Saint-Jean)



+ de 1000
Spectateurs

Salle
Polyvalente
par la Médiathèque



17 Animations
Médiathèque



169 Participants

Salle
Polyvalente
par Le 360



36 Ateliers
Bien-Être



402 Participants

5

MUSEES

MUSÉE DU BUCHENECK



NEF DES JOUETS



Les deux musées sont dirigés par Maria SOARES DOS SANTOS, secondée par cinq collaborateurs (dont deux agents contractuels non permanents pour assurer la permanence des week-ends). Les services sont placés sous la responsabilité de M. Luc MARCK, adjoint au maire.

En guise de préambule

L'exercice 2023 a été marqué par un retour significatif du public. Les « années COVID » semblent s'éloigner de plus en plus. La fréquentation a donc augmenté aussi bien à la Nef des Jouets qu'au Bucheneck. Ce regain d'intérêt a été certainement lié à la programmation sur les deux sites qui s'est beaucoup diversifiée et n'a connu aucun temps mort tout au long de la saison. Ce constat est surtout vrai pour le château du Bucheneck qui a initié deux grandes nouveautés en 2023 :

- le lancement des « Jeudis du Bucheneck » au mois de juin, sur proposition de M. le Maire
- l'ouverture exceptionnelle du musée pendant les deux week-ends du marché de Noël

Dans les deux cas, les visiteurs étaient au rendez-vous même si le parti pris de la gratuité a certainement contribué au succès des événements. Par ailleurs, il convient de souligner que la gratuité a également induit un bilan financier moins ambitieux qu'escompté au vu de la fréquentation et en tout état de cause plus faible qu'en 2022. Une autre période gratuite a couru également au mois de juillet (exposition sur les Stolpersteine, voir plus loin).

A la Nef des Jouets, les animations annuelles telles que le Mois des 5 Sens, les anniversaires, les ateliers pour enfants et adultes, les défis de l'été ont continué à drainer de nombreux amateurs. Quant aux groupes scolaires, ils ont été bien représentés et il faut noter un intérêt certain des écoles de Soultz qui ont sollicité de plus en plus de visites.

Les visites théâtralisées, créées sur mesure pour les musées de Soultz en 2022, ont été reconduites sur un nouveau cycle de mai à décembre avec 7 dates proposées à la Nef des Jouets et 6 au musée Bucheneck. Ysaline, la damoiselle du Moyen Age et Lili la jolie poupée de Joëlle Haeusser ont ainsi guidé les participants à travers les espaces et les collections des deux édifices.

Enfin, les musées ont bénéficié des nouvelles possibilités qu'offrait le Pôle Culturel 360, inauguré depuis peu. Ainsi, deux animations ont pu être externalisées et se produire au Pôle, permettant l'accueil d'un public bien plus important que sur nos sites. Dans ce sens, nous avons pu répondre au vœu de l'ICOM (Conseil International des Musées) qui invite les structures muséales à coopérer avec d'autres institutions et à sortir des bâtiments pour aller à la rencontre de nouveaux publics et ainsi développer leurs missions.

Une (belle) expérience à réitérer...



Dame Ysaline au Bucheneck



Poupée Lili à la Nef des Jouets
(Visites théâtralisées)

MUSEE DU BUCHENECK

Expositions temporaires

Du 2 mai au 31 octobre :

« Les tableaux sortent de leur réserve » : exposition de dons remis au musée ces dernières années.

« Les Couleurs de l'Alsace », présentation des oeuvres acryliques de Erika Rosson (Italie) « Les Couleurs de l'Alsace », présentation des œuvres acryliques de Erika Rosson (Italie)

Du 16 juin au 28 juillet :

• Exposition sur les victimes sultzziennes du nazisme dans le cadre de la pose des Stolpersteine ou « pavés de mémoire », familles Reich et Bloch mises à l'honneur – travail effectué par les collégiens de Sultz

→ gratuité pour les visiteurs pendant cette période

→ prolongation de la rétrospective jusqu'au 31 octobre (fin de la saison)

Animations

Nouveauté : « Les Jeudis du Bucheneck »

Sur une idée de la municipalité et afin de faire écho aux « Jeudis de l'Orgue » instaurés depuis plusieurs années au mois de juillet, les « Jeudis du Temple » en mai et les « Jeudis du Bucheneck » en juin ont fait leurs premiers pas en 2023. Une programmation variée a rassemblé un large public dans le parc du Bucheneck. Trois soirées musicales ont été ainsi proposées ainsi qu'une visite théâtralisée qui s'est prolongée à l'intérieur du musée. Les animations ont toutes bénéficié de la gratuité.

- ✓ Jeudi 1er juin à 19h : **concert de jazz** avec Frédéric ARNOLD (piano), Guy EGLER (saxophones), Gilou UNTERSINGER (contrebasse)
→ 85 auditeurs

Chiffres clés

Effectif des 2 musées :

- ➔ 2 agents à temps complet
- ➔ 1 agent à temps partiel et 1 agent à temps partiel se partageant entre 2 services
- ➔ 2 agents contractuels en renfort pour les week-ends et manifestations ponctuelles

Musée du Bucheneck

- ➔ Fréquentation annuelle : 1 394 visiteurs, + 55 % par rapport à 2022
- ➔ Nuit des Musées : 126 visiteurs
- ➔ Jeudis du Bucheneck : 346 participants
- ➔ Journées Européennes du Patrimoine : 152 visiteurs, + 32 % par rapport 2022
- ➔ Concert spectacle « Bulles en conciliabule ». 38 participants
- ➔ Concèrence « (D)écrivis-moi une chanson » : 15 participants
- ➔ Visites théâtralisées (3) : 36 participants
- ➔ Marché de Noël : 123 visiteurs sur les 2 week-ends

- ➔ Bilan financier : 1210,50 €, -18 % par rapport à 2022.
- Billetterie : 833.50 €, - 21 % par rapport à 2022
- Animations payantes : 351€
- Vente cartes postales : 26€

- ✓ Jeudi 15 juin à 19h : les « **Tinoniers** », chœur d'hommes de Thann interprétant des chants sur le thème de la mer et la vie des marins
→ *134 auditeurs*
- ✓ Jeudi 22 juin à 19h : **concert pop-rock** sur un répertoire des années 1960 à nos jours avec EDEN (chant), Guy EGLER (saxophones), Frédéric ARNOLD (piano).
→ *102 auditeurs*
- ✓ Jeudi 29 juin à 19h : **visite théâtralisée** du château Bucheneck avec Serafina PLATEROTI, comédienne issue du Conservatoire.
→ *25 participants*

- **Nuit des Musées** le 13 mai de 19h à 23h : animations et sentier des légendes à la lueur des torches pour cheminer d'un musée à l'autre avec trois balades contées par l'artiste Anne Hengy.

- **Journée Européenne de la Culture Juive** - dimanche 3 septembre – entrée libre

La musique klezmer est le reflet d'une forte identité des communautés juives en Europe. Aussi, le musée a retenu la proposition d'un trio de musiciens et néanmoins amis « Di Freynt », qui ont proposé un riche répertoire traditionnel et populaire au son de la contrebasse, du violon et de l'accordéon. Mélancolie, parfois tristesse mais aussi humour, entrain, joie de vivre ont été autant d'émotions qui ont enthousiasmé le public, venu nombreux. A noter que le concert eut lieu en extérieur dans le parc du château – une première - par une belle après-midi ensoleillée.

- **Journées Européennes du Patrimoine** - samedi 17 et dimanche 18 septembre – entrée libre

« Promenade musicale à travers l'Europe baroque », animation tout au long de l'après-midi du dimanche avec les Agréments Enchanteurs de Thann : Claire Ledain (clavecin), Annick Brunot (violoncelle), Olivier Ringenbach et André Reichert (flûte à bec) sur des œuvres de Haendel, Telemann, Hotteterre, Loeillet, et surtout Jean-Sébastien Bach qui fut à l'honneur lors de cette édition. Les musiciens ont revêtu des costumes d'époque pour l'occasion.

- **Concerts et animations d'automne :**

« **(D)écris-moi une chanson !** » - jeudi 12 octobre à 19h30 au Pôle Culturel / sur réservation

Fort de 30 ans de carrière dans la musique et de rencontres/formations marquantes avec des compositeurs et chansonniers célèbres dont Francis Cabrel, Jean-David Klipfel a bâti une « concèrence » (concert-conférence) sur les secrets des chansons à succès et les étapes de la composition.

Le public y a appris notamment qu'en respectant certaines règles et en aimant tout simplement la langue française, tout un chacun pouvait créer sa propre chanson.

Le conférencier et musicien s'est livré à de nombreux extraits musicaux à la guitare et s'est aidé de supports multimédias pour illustrer ses propos (animations 3D, extraits audio/vidéo, schémas...). Un moment unique et plein de grâce qui a emmené l'auditoire malheureusement bien clairsemé ce soir-là ! Ce fut bien dommage au regard de la qualité de la prestation...

Concert « Bulles en conciliabule » - vendredi 13 octobre à 20h dans l'amphithéâtre de la Nef des Jouets / sur réservation

Trois artistes se sont rencontrés et ont décidé de mêler leurs arts pour offrir un voyage dans le monde de la poésie, du rêve et de l'imaginaire. Sarah Frick (chanteuse), Sandrine Weidmann (pianiste) et Sébastien Kauffmann, dompteur de bulles, ont proposé un moment privilégié pour "contempler le monde à travers une bulle de savon" (Mérimée). Le chant lyrique, porté par l'évanescence des bulles, a permis un spectacle sonore et visuel pour petits et grands, un festival de sons et d'émotions !

- **Visites guidées (groupes adultes) : pas de réservation en 2023**
- **Groupes scolaires : pas de réservation en 2023**

Investissement

Restauration :

- ✓ La restauration du portrait d'Adèle Henriette Rose Thuret, comtesse de Waldner de Freundstein s'est poursuivie en 2023. Retour de l'œuvre à Soultz prévu début 2024. Pour rappel, le tableau a été confié à l'Atelier Jeannette à Boersch (restauration de la toile) et à l'Atelier d'art Linder à Strasbourg (restauration du cadre).

Équipement :

- ✓ la dernière tranche des travaux pour la pose des films solaires anti-UV et anti-infrarouges aux fenêtres n'a pas pu avoir lieu faute d'indisponibilité de la société de prestations Dexypro et de la difficulté à trouver une date convenant à tous. Il a été décidé de repousser le chantier en 2024.
- ✓ achat de spots LED et gaines électriques pour les cloisons d'exposition acquises auprès de la société MBA (Bas-Rhin).
- ✓ achat de 2 tables pliantes légères pour les cérémonies et de menu matériel pour les expositions et la conservation des collections.

2023 en images

Les « Jeudis du Bucheneck » - juin



Concert jazz - 1^{er} juin avec Guy EGLER (saxophones), Frédéric ARNOLD (piano) et Gilou UNTERSINGER (contrebasse).



Les TINONIERS - 15 juin - chœur d'hommes de Thann



Concert pop-rock - 22 juin
avec la chanteuse EDEN.

Autres rendez-vous au cours de la saison

Concert Trio klezmer Di Freynt – 3
septembre (Journée Européenne de la
Culture Juive).

Marie ASSELIN-ARRIGNON (contrebasse),
Andrzej RYTWINSKI (accordéon), Sandrine
WEIDMANN (violon).



Concert « Bulles, en conciliabule... » - 13
octobre avec Sarah FRICK, soprano,
Sandrine WEIDMANN, piano et Sébastien
KAUFFMANN, « dompteur de bulles ».



Concert-conférence « (D)écris-moi une chanson ! » – 12 octobre avec Jean-David KLIPFEL.

NEF DES JOUETS

Expositions temporaires

« Nos jouets des années 1990-2000 »

Prolongation du 8 mars au 2 septembre - Grâce à une collection privée composée d'environ 5.000 pièces, les visiteurs ont pu se remémorer l'univers des jouets de leur enfance, souvent encore d'actualité : Pokemon, Dragon Ball Z, Tortues Ninja, Power Rangers, le Seigneur des Anneaux...

« Les jeux vidéo des origines à nos jours » du 9 septembre au 30 décembre.

Exposition inédite sur le thème des jeux vidéo et produits dérivés (figurines, peluches, documentation...). Présentation de jeux vidéo et leur environnement : Nintendo DS, Super NES, Mega Drive, Game Boy et Game Cube, Sega Saturn, Wii... Les plus anciens modèles dataient des années 1970 : consoles de jeux « Pong », consoles de salon type Hanimex TVG 8610...En parallèle, des constructions HALO/LEGO® ont été exposées pour le plus grand bonheur des amateurs.

Mini-expositions tout au long de la saison :

« Paquebots transatlantiques et bateaux LEGO® »

Collection Guillaume Gérard (Belfort) du 26 juillet au 30 décembre.

« Barbie® à l'heure égyptienne »

Vitrine montée en clin d'œil à la rétrospective sur Toutânkhamon à Strasbourg – collection Tina Brettnacher (Morsbronn-Les-Bains) du mois d'août à décembre.

« Les jouets animés en bois laqué JEX »

Exposition interne (jouets des réserves du musée) de mars à décembre.

Chiffres clés

Nef des Jouets

- ➔ Fréquentation annuelle : 5 211 visiteurs (+ 45 % par rapport à 2022)
- ➔ Nuit des Musées : 108 visiteurs
- ➔ Journées Européennes du Patrimoine : 159 visiteurs, -20 %
- ➔ Mois des 5 Sens : 960 participants, +93 %
- ➔ Goûters d'anniversaires : 166 participants,
- ➔ Salon Ours et Poupées : 64 exposants / 402 visiteurs, + 36 %
- ➔ Bourse aux figurines & miniatures : 66 exposants / 513 visiteurs, -11 %

Bilan financier : 15 1175 €, +23 %

- Billetterie : 6 726,50 €, +38 %
- Animations payantes : 7 972,50 €, +121 %, dont :
- Anniversaires : 1 615 €
- Location tables (salon et bourse) : 3 630 €
- Pass Musées : 476 €

Animations annuelles

- **Ateliers de Pâques**

→ 2 ateliers (bricolage et culinaire) suivis d'une chasse aux œufs les 5 et 20 avril de 9h30 à 11h30 (sur réservation) / 21 participants

→ 2 ateliers minute et un défi Pâques les 17, 24 et 27 avril de 9h30 à 11h30 (sur réservation) / 42 participants

- **Nuit des Musées** le 13 mai de 19h à 23h : animations et sentier des légendes à la lueur des torches pour cheminer d'un musée à l'autre avec trois balades contées par l'artiste Anne Hengy.

- **Fête du RPE** (Relais Petite Enfance Intercommunal) le mercredi 28 juin dans la continuité des animations « Bébés au musée » : installation d'aires de jeux sur le patio et le jardin du musée, accueil des familles, spectacle dans l'amphithéâtre, jeux, échanges et collation festive.

→ 59 participants

- **L'été à la Nef des Jouets** (juillet-août) :

→ 4 ateliers bricolages et culinaires en lien avec l'exposition temporaire / 31 participants (sur réservation)

→ 6 défis sur le thème de l'espace tout public, proposés pendant le lundi les deux mois / 76 participants

- **Journées Européennes du Patrimoine** le samedi 17 et dimanche 18 septembre – entrée libre

→ animation retrogaming toute l'après-midi du dimanche avec des ateliers, expositions, bornes d'arcades, jeu de memory...L'intervenant, Clément Coudereau, est fondateur de la société « Clément retrogaming » et se déplace dans toute la France. Il a proposé au public de jouer sur des consoles allant des années 1970 pour les plus anciennes aux années 1990. L'animation a remporté un franc succès.

→ jeux géants disposés à tous les étages et pendant tout le week-end

- « **Mois des 5 Sens** » tout le mois d'octobre (groupes scolaires et particuliers) :

→ parcours pédagogique et sensoriel sur les 5 sens

→ ateliers bricolages et culinaires

→ jeu de piste sur le thème du goût

Accueil de 21 classes dont 399 élèves et 90 enseignants/ encadrants soit 489 participants écoles

→ 351 participants particuliers

→ spectacle « **Viens à la chasse au trésor** », le dimanche 15 octobre à 15h par la Cie Les Fées du Logis / Un conte de l'illustre auteur allemand de jeunesse Janosch sur le thème de l'amitié et la simplicité du bonheur.

→ 26 spectateurs

- **Stage « Apprendre à confectionner un ours en peluche »**, le week-end des 18 et 19 novembre de 9h à 12h et de 13h30 à 18h /intervenant : Pascal Kolbe, collectionneur et créateur.

→ 13 participants (petite jauge souhaitée).

- **Période de l'Avent et de Noël**

→ atelier « Minute Textile » le mercredi 29 novembre de 15h à 17h ; animation proposée par l'OTI de Guebwiller et Soultz : confection de cartes de vœux en tissu / 20 participants

→ atelier culinaire « Mannalas » le mercredi 6 décembre de 9h30 à 11h30 ; sur réservation 8 participants

→ atelier culinaire « Bredalas » le mercredi 20 décembre de 9h30 à 11h30 ; sur réservation 8 participants

→ spectacle « Un tour du monde pour le Père Noël », le dimanche 3 décembre à 15h30 par la Cie la Cicadelle / Qu'arrive-t-il au Père Noël ? Fatigué et un peu désabusé, son moral est au plus bas. L'aventurier Mac Arthur et son assistant Swann partent autour du monde pour rapporter des éléments qui lui redonneront du courage et de la joie. Mais arriveront-ils à temps ?

41 spectateurs

→ animation retrogaming en lien avec l'exposition temporaire, le mercredi 27 décembre de 14h à 18h. Présence du collectionneur et de ses amis de l'Association Geek Corp.

35 participants

Tout au long du mois de décembre :

Jeu de piste de Noël tout public avec friandises et petits cadeaux offerts aux participants

Collecte de jouets en bon état au bénéfice des Restos du Cœur

Toute l'année :

- **Anniversaires** : sur le thème de l'espace : « Chasse au trésor dans l'univers spatio-temporel de la Planète Nef », les mercredis après-midi en période scolaire, les lundis, mercredis et jeudis après-midi pendant les vacances scolaires (sauf juillet et août) – 2 formules étaient proposées : accueil d'enfants de 6 à 12 ans et de 4 à 5 ans.

- **Visites théâtralisées** sur les pas de Joëlle et Richard Haeusser, collectionneurs privés de la Nef des Jouets - 6 séances de juin à novembre avec Serafina Plateroti, comédienne.

→ 58 participants

- **Escape Game Snoopy**, jeux de piste et chasses au trésor (groupes scolaires et centres de loisirs)

→ 217 participants

- **Visites guidées / groupes adultes**

→ 66 participants

- **Visites « Bébés au musée »** sur une idée originale du RPEI (Relais Petite Enfance Intercommunal/CCRG), en partenariat avec la Nef des Jouets.

→ 84 participants

Salons et bourses

- **23e Salon Ours et Poupées**, le dimanche 2 avril de 9h à 17h, avec une invitée « La Cour de Marie » (musée à Hatten) qui a proposé une exposition sur les poupées françaises Raynal et un atelier de fabrication de sacs en feutrine pour poupées et ours par Christelle Dupré (Un Ours en Ville).

- **21e Bourse aux Figurines et Miniatures** (voitures, trains, bateaux, avions...), le dimanche 12 novembre de 9h à 16h – très nombreuses animations et présentation de dioramas.

N.B. au cours des deux manifestations, la Vosgienne de Sultz a organisé et tenu la buvette.

Divers/ Investissement

Acquisitions :

- ✓ jouets en bois et documentation DEJOU (Cantal), années 1950, afin de compléter la collection visible au musée ; le lot comptait également un DVD sur l'histoire de cette entreprise familiale (projeté actuellement dans la salle vidéo au deuxième étage)
- ✓ 4 locomotives électriques pour remplacer les pièces défectueuses du réseau de trains au troisième étage du musée
- ✓ 1 roll'up (enrouleur publicitaire) présentant la célèbre marque des ours Hermann (Allemagne) ; exposé au premier étage sur le circuit de la visite du musée

Poursuite de l'équipement de la salle de spectacles – éclairage scénique

Après l'achat de 4 petits projecteurs (arrière-scène) et de 2 grands projecteurs latéraux pour éclairer la scène, d'une table de mixage, d'un splitter (séparateur optique) et de petit matériel divers.

2023 en images

Expositions temporaires



Anniversaires sur le thème de l'espace – mars à décembre



Fête du RPE (Relais Petite Enfance) / Bébés au musée – installations dans le jardin de la Commanderie -28 juin

L'un des défis de l'été : reproduire un dessin avec de la pâte à modeler...



Spectacle « Des chansons dans nos cartons » - 6 & 7 octobre / Pôle Culturel
Cie « L'Atelier du Sous-Sol » et Cie « Le Vent en Poupe »



Spectacle « Viens à la chasse au trésor » / Mois des 5 Sens – 15 octobre
Cie « Les Fées du Logis »



Stage de fabrication d'ours en peluche
18 & 19 novembre



Spectacle « Un tour du monde pour
le Père-Noël » - 3 décembre – Cie
« La Cicadelle »

6

POLICE MUNICIPALE

Effectifs :

Le service de la police municipale est composé de 4 agents armés de pistolets semi automatiques, bâtons et bombes lacrymogènes.

Le travail s'effectue généralement en binôme et en horaires décalés organisés en service de matin ou d'après-midi, voire la journée en fonction de l'effectif présent.

La police assure ses missions de proximité et de police de sécurité au quotidien du ban communal à pied, en vélo et en véhicule.

Au 31 décembre 2023, le service compte 4 équivalents temps plein. 1 agent a fait l'objet d'une mutation, 1 agent a mis fin à son détachement, 2 nouveaux agents ont été recrutés en remplacement.

Missions (article L.511-1 code la sécurité intérieure) :

Application des pouvoirs de police du Maire :

***Missions de police administrative :**

- Exécution de tâches relevant de la compétence du Maire en matière de prévention, de surveillance, de tranquillité, de sécurité, de salubrité publique ;

- Exécution des arrêtés de police du maire ;

- Participation au fonctionnement de centres de supervision urbaine destinés à recueillir des images de vidéo protection de la voie publique dans le champ des caméras autorisées par arrêté préfectoral.

- Police des funérailles et des lieux de sépulture.

***Missions de police judiciaire (agent de police judiciaire adjoint) :**

- Seconder les officiers de police judiciaire

- Constater par procès-verbal les contraventions aux arrêtés municipaux ;

- Rendre compte aux chefs hiérarchiques de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance.

- Constater les infractions à la loi pénale pour transmission au Procureur de la République par les services de Gendarmerie.

- Constater par procès-verbal les contraventions aux dispositions du code de la route, du code pénal, du code de l'environnement, du code de l'urbanisme, du code rural ;

- Faire respecter la réglementation des chiens catégorisés.

Bon à savoir :

Les missions de police municipale excluent :

- Les actes d'enquête
- La constatation des contraventions relatives à l'intégrité des personnes
- Les contrôles d'identité
- L'exercice du maintien de l'ordre

La Police Municipale assure ses missions de proximité et police de sécurité du quotidien du ban communal à pied, en vélo et en véhicule. Une prise de contact avec les commerçants est régulièrement effectuée afin de pouvoir exercer avec efficacité les missions de service public et de prévention.

Elle veille au respect des arrêtés municipaux, au respect des codes pour lesquels elle détient des compétences, ainsi qu'au bon respect des règles de stationnement en suivant la politique sécuritaire définie par ses chefs hiérarchiques.

Le service de la Police Municipale essaie au quotidien de régler les problèmes de voisinage qui sont parfois récurrent et sert le plus souvent de médiateur quand cela est possible afin de trouver une solution commune pour pacifier les relations parfois tendues entre certains administrés.

Il est important de rappeler que l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie et la crise actuelle sur l'inflation a grandement fait évoluer notre approche du métier, les missions et les statistiques du service.

Partenariats :

La Police Municipale est partenaire de la plupart des services administratifs et techniques de la Mairie de Soultz. A ce titre, elle assure une remontée d'information dont le but premier est l'efficacité du service public rendu aux administrés.

Elle est également en relation avec d'autres administrations, parquet du Procureur de la République, Gendarmerie Nationale, Police Nationale, OFB (anciennement ONCFS), Préfecture, OMP, services sociaux, fourrière intercommunal, COM-COM, CAV de Nancy-Toul.

Aussi, le 17/10/2023, la convention de coordination entre la Police Municipale de Soultz et la Gendarmerie de Soultz a été renouvelée pour une durée de trois ans et sera à reconduire en 2026.

Activité du service :

	2020	2021	2022	2023
Rapports d'infractions	6	45	20	29
Procès-verbal électronique (PVe)	448	236	379	336
Mains courantes d'interventions et d'informations	106	216	266	193
Fiches de suivi des véhicules en stationnement abusif	55	43	65	78
Fourrières (interdit par arrêté / abusif)	61	70	81	72
Opérations tranquillité vacances (OTV)	27	14	50	50
Rappels à l'ordre	2	6	2	3
Occupations domaine public - Terrasses	11	8	8	9

Bulletin de service, statistiques générales :

➤ **Rapports d'infractions :**

En 2023, la Police Municipale a rédigé **29 rapports d'infractions** donnant lieu à une transmission de la procédure à l'Officier de Police Judiciaire Territorialement Compétent (OPJTC de la Gendarmerie de Sultz) aux fins d'enquête et / ou ayant pour but de rendre compte aux différents services administratifs de certains faits afin d'établir une procédure administrative (saisine urbanisme, rédaction de titre de recette...).

Toutefois, dans le cadre des dépôts d'immondices, la Ville de Sultz possède une réglementation sur la prestation forfaitaire à payer pour le préjudice subi en raison de l'enlèvement et le traitement des déchets qui sont assurés par les services techniques de la Ville. A cet effet, le service de la Police Municipale effectue un rapport d'infraction pour l'établissement d'un titre de recettes par la Trésorerie.

Aussi, dans l'optique de l'alternative des poursuites, et en collaboration avec le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Colmar, la Ville de Sultz possède une convention pour le rappel à l'ordre à établir par le Maire.

Par conséquent, certains faits prévus par la loi peuvent faire l'objet de cette alternative en lieu et place d'une transmission à l'OPJTC ou à un dépôt de plainte.

Infraction(s)	nombre
Dépôt d'immondices	17
Constatations Urbanisme	6
Danger imminent	1
Abandon de véhicule épave	1
Occupation du domaine public sans autorisation	1
Atteinte au domaine public	1
Apposition d'une publicité sur un équipement public	1
Infraction routière	1

➤ **Les contraventions relevées par PVE:**

Depuis quelques années, la collectivité remplace le PV manuscrit (timbre-amende) par le Procès-Verbal Électronique (PVE). Ce matériel est utilisable depuis un téléphone portable. Il est connecté au Centre National de Traitement (CNT) des infractions situées à Rennes (35).

L'agent constate et relève l'infraction depuis son téléphone portable. Suite à une synchronisation du système, la contravention est transférée au service verbalisateur du CNT de Rennes qui identifie le propriétaire du véhicule et envoie par courrier un avis de contravention à son domicile. Suite à cela, un simple avis d'information (non obligatoire) est déposé sur le pare-brise du véhicule en infraction.

À ce titre, la contestation est traitée par l'Officier du Ministère Public, qui demande au service de la Police Municipale d'apporter des précisions sur les circonstances de la verbalisation et le cas échéant de transmettre les photos constatant l'infraction.

En 2023, la Police Municipale a effectué **336 PVE** pour les infractions suivantes :

Infractions relevées	nombre
Nuisances	2
Circulation (assurance, contrôle technique, sens interdit, feu rouge...)	25
Stationnement	296
Vitesse	13

➤ **Mains courantes d'interventions et d'informations :**

Au cours de cette année, les interventions de la Police Municipale ont nécessité la rédaction de **193 mains courantes** dont le but est d'informer la hiérarchie et / ou la Gendarmerie de Sultz.

Libellé	Nombre	Libellé	Nombre
OTV	53	Dépôts d'immondices	39
Infractions au stationnement	15	Nuisances diverses	11
Différends de voisinage	7	Dégradations de mobilier urbain	4
Installation gens du voyage	4	Démarchage	3
Atteintes aux domaines publics	3	Occupation du domaine public	3
Accidents matériels	3	Divagation d'animaux	3
Troubles à l'hygiène ou à la salubrité	3	Non-respect de la signalétique	3
Infraction au RSD	2	Sans domicile fixe	2
Tags	2	Individus – véhicules suspects	2
Troubles de voisinage	2	Nuisances et troubles de l'ordre public	2
Accidents corporels	2	Dégâts suite à éboulements ou effondrements	1
Stockages d'armes ou de substances incendiaires	1	Accidents	1
Camping sauvage	1	Différends	1
Infraction au code de l'environnement – affichage	1	Recherches – découvertes de mineurs en fugue	1
CEA – CEI (alcoolémie)	1	Altercation	1
Surveillance particulière	1	Rixes sur voies – lieux publics	1
Tapages diurnes	1	Différends familiaux	1
Tentative de meurtre	1	Conteneurs poubelles sur voie publique	1
Libellé	Nombre	Libellé	Nombre
Autres contraventions au code de la route	1	Infractions au stationnement avec mise en fourrière	1
Incendies autres lieux	1	Délits de fuite	1
Incendies	1	Stationnements irréguliers de nomades	1
Vols	1	Perturbateurs – indésirables	1
Dégradations de biens autre que véhicules	1	Morsure de chien	1

➤ **Fourrières :**

Pour rappel est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou ses dépendances pendant une durée excédant 7 jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Infraction	nombre
Stationnement interdit par arrêté	52
Stationnement abusif	18
Autres (stationnement place PMR)	2

Aussi en 2023, **78 véhicules** ont été recensés en stationnement abusif dont **18** ont abouti à une mise en fourrière.

Le 24/02/2022, la CCRG a renouvelé sa convention de concession de service public de la fourrière automobile de la CCRG au Garage Europe Autos à Bergholtz pour la durée du 01/04/2022 au 31/03/2026.

Le garage Europe Autos à Bergholtz est donc l'unique dépanneur agréé par la Préfecture pour effectuer les missions de fourrière intercommunale sur la CCRG. Aussi, les frais ne sont pas supportés par le budget de la Ville si le ou les propriétaires des véhicules ne sont pas retrouvés et après décision de l'autorité judiciaire.

Les tarifs en vigueur pour les véhicules :

- Enlèvement : 121,27 €
- Garde journalière : 6,42 €
- Mise en vente : 120 €
- Opération préalable : 15,20 €
- Destruction : 217.57 €
- Aliénation : 313.87 €

Une astreinte opérationnelle 24h/24, 7j/7 est effectuée par le Garage Europe Autos pour la mise en fourrière des véhicules. Toutefois, selon la convention de délégation de service public, la restitution se fait uniquement durant les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (17h00 les vendredis).

➤ **Opérations Tranquillité Vacances (OTV):**

Tout au long de l'année, la Police Municipale assure la surveillance des habitations par sa présence sur le terrain. A ce titre, en 2023, elle a été destinataire de **50** OTV demandant une surveillance particulière lors de l'absence des propriétaires.

➤ **Rappels à l'ordre :**

En 2019, une convention de partenariat a été signée entre Mme la Procureure de la République près le Tribunal de Grande Instance de Colmar et la Ville de Soultz.

Par conséquent, lorsque les faits sont susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publique, le Maire ou son représentant, peut procéder verbalement à l'endroit de leur auteur, au rappel des dispositions qui s'imposent à celui-ci, pour se conformer à l'ordre et à la tranquillité publics en le convoquant en mairie.

Dans le cadre de son pouvoir de police et de ses compétences en matière de prévention de la délinquance, le Maire, procède par une injonction verbale à un rappel à l'ordre. Il permet et a pour objectif de mettre un terme à des faits qui, s'ils ne constituent pas des crimes ou des délits, peuvent y conduire.

Domaines d'application :

- L'absentéisme scolaire.
- La présence constatée de mineurs non accompagnés dans des lieux publics à des heures tardives.
- Les incivilités commises par des personnes majeures ou mineures.
- Les incidents aux abords des établissements scolaires.
- Les attroupements bruyants.
- Les comportements agressifs, injurieux, outrageants.
- Les atteintes légères à la propriété publique.
- Les stationnements gênants dans les lieux de passage.
- Les conflits de voisinage.
- Les bruits ou tapages.
- Les contraventions aux arrêtés municipaux.

Pour cette année 2023, la procédure de rappel à l'ordre a été utilisée à **3 reprises**.

N° du dossier	Motifs	Observations
01/2023	Dépôts d'encombrant et occupation du domaine public	RAS
02/2023	Dégradation légère de bien public	TIG
03/2023	Non-respect d'un arrêté municipal	7 jeunes majeurs ou mineurs

➤ **Occupations domaine public – Terrasses :**

Dans le cadre de ses missions qui lui sont confiées, la Police Municipale rédige un certains nombres de documents administratifs (courriers envers les institutions, courriers réponses aux administrés, procédures, arrêtés municipaux...).

Par conséquent, en 2023, 9 **commerces** ont effectué une demande d'occupation du domaine public pour la mise en place d'une terrasse qui a été autorisée pour chacun d'entre eux par arrêté municipal.

➤ **Les objets trouvés :**

Depuis le 01/09/2022, la Police Municipale a récupéré la compétence sur les objets trouvés. Dès lors, un arrêté municipal a été pris afin de réglementer leur gestion. Sur l'année 2023, **56** objets trouvés ont été recensés auprès du service de la Police Municipale.

➤ **Opérations funéraires :**

Conformément à la législation, à Soultz, la Police Municipale effectue les opérations de fermeture et de scellement du cercueil lorsque la famille est absente et que le corps du défunt est transporté hors de la commune de décès ou de dépôt ou lorsqu'il y a crémation.

Se référant à l'article R. 2213-45 du CGCT, après avoir contrôlé l'identité du défunt, les policiers municipaux y apposent deux cachets de cire revêtus du sceau de la Ville. Cette mission donne lieu à une vacation fixée par arrêté municipal. En 2023, **93** opérations funéraires ont eu lieu par notre service.

➤ **Manifestations :**

La Police Municipale contribue à la sécurité des manifestations et animations publiques se déroulant sur le ban communal de la ville. Le service est partie prenante dans les manifestations organisées par la Ville et des associations où les agents assurent des missions de sécurisation, de contrôle du stationnement et d'assistance aux organisateurs.

À ce sujet, le service de la Police Municipale a été présent aux événements suivants :

- Vœux du Maire.
- Cérémonie de l'anniversaire de la libération de Soultz.
- Carnaval.
- Fête de la Victoire du 08/05/1945.
- Journée citoyenne.
- Marché aux puces.
- Braderie.
- Appel du 18/06 du Général de Gaulle.
- Fête de la musique.
- Fête nationale.
- Soirée estivale du 15/08.
- Pique-nique Républicain.
- Journée Nationale du Commerce de Proximité.
- La nuit des corbeaux.
- Cérémonie de l'Armistice.
- Défilé de la Saint Martin.
- Marché de Noël.

➤ **Salubrité publique :**

La Police Municipale, garante du maintien de la salubrité publique, a procédé régulièrement à des investigations sur des sacs d'ordures en tout genre, laissés à l'abandon sur la voie publique. De ces opérations, il apparaît qu'un certain nombre ont permis d'identifier les auteurs de ces incivilités, donnant lieu à la rédaction de procédures permettant une poursuite pénale et administrative suivant la législation en vigueur sur la commune pour l'enlèvement et le traitement des déchets.

58 dépôts d'immondices ont été constatés dont **17** ont fait l'objet d'une procédure pour le recouvrement du préjudice subi.

Par ailleurs, la Police Municipale veille à sanctionner les propriétaires de chiens indécents laissant leurs déjections. Cette mission est rendue difficile par le fait que les propriétaires de chiens ramassent systématiquement les déjections lorsque notre présence se trouve à proximité.

➤ **Les contrôles de la vitesse :**

Doté d'un appareil de contrôle de la vitesse depuis 2022, la Police Municipale a effectué sur l'année 2023, **78** contrôles, sur les rues suivantes :

Rue	Nombre de contrôle	Infraction
Route de Bollwiller	8	1
Rue du Freundstein	8	4
Route de Guebwiller	4	0
Rue Himmelreich	4	1
Route d'Issenheim	1	1
Rue Jean Jaurès	2	0
Route de Jungholtz	2	0
Rue du Kleinfeld	1	0
Rue Maréchal de Lattre de Tassigny	4	0
Rue de la Marne	9	6
Rue des Primevères	1	0
Route de Raedersheim	12	0
Rue Saint Georges	5	0
Rue Sensburg	2	0
Rue du Sudel	1	0
Rue Vogt	1	0
Rue du Vieil Armand	3	0
Rue du Wolfhag	5	0
Route de Wuenheim	5	0

➤ **Vidéo Protection :**

Le service de la police municipale dispose d'un accès au système de vidéo protection. Le présent dispositif atteint 70 objectifs répartis aux endroits clés de la commune.

Depuis l'année 2023, le service de la Police Municipale a pris la gestion budgétaire des caméras de vidéo-protection. La ligne directrice, est depuis, d'entreprendre la modernisation du système de vidéo-protection année après année afin de renforcer la sécurité publique et d'améliorer la qualité de vie des Soultziens. Cette modernisation passe par l'installation, le remplacement ou la réparation des équipements visant à répondre aux besoins croissants en matière de surveillance et de prévention.

Compte-tenu de cette nouvelle gestion, une partie du système d'exploitation de la vidéo-protection a fait peau neuve en 2023. L'ensemble du dispositif se situe dorénavant hors réseau ville pour une meilleure efficacité.

En outre du nouveau système d'exploitation se trouvant en poste unique dans les locaux de la Police Municipale, 4 caméras ont été réparées.

Le système a une capacité d'enregistrement de **15 jours**.

En 2023, nous avons réalisé **34** exploitations (relecture) de la vidéo-protection dont **11** ont fait l'objet d'une extraction par réquisition de la part des forces de Police de l'Etat, permettant la résolution de plusieurs faits.

Conformément au décret n°2006-929 du 28/07/2006, relatif à la vidéo protection pris pour l'application des articles 10 et 10-1 de la loi 95-73 du 21/01/1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité, seuls les agents habilités et désignés sont soumis à l'exploitation et à l'extraction (sous-couvert d'une réquisition préalable) de la vidéo-protection.

Personnes habilitées à exploiter le dispositif de vidéo-protection pour l'année 2023 :

- Marcello Rotolo, Maire.
- Joël Heydel, Adjoint au Maire, en charge de la Police Municipale.
- Les 4 agents de la Police Municipale

En conséquence et comme prévu par la législation, un registre est tenu au sein du service afin de recenser les diverses demandes.

➤ **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) :**

Rendu obligatoire dans les communes de plus de 10 000 habitants ainsi que dans les communes comprenant un quartier prioritaire de la politique de la ville (prévu par la loi n° 2007-297 du 05/03/2007 relative à la prévention de la délinquance), la Ville de Sultz y participe sur invitation par la commune voisine de Guebwiller.

Une réunion du CLSPD s'est déroulée le 20/04/2023 à Guebwiller. Aucune réunion n'a eu lieu pour les groupes de travail.

➤ **Bulletin de service, statistiques générales :**

Type d'événement	Pourcentage
Surveillance générale (contacts administrés / commerçants, surveillances générales / particulières en VL / pédestre / vélo, contrôles vitesse, postes fixe, contrôles du stationnement...)	56 %
Interventions diverses (accidents, assistances, dépannages, dépôts d'immondices, fourrières, tapages, conflits de voisinage, OTV...)	28 %
Actes administratifs (réunions, rédaction de procédures, gestion administrative du service, exploitation / extraction de la vidéo-protection...)	16 %

➤ **Formation :**

Au cours de cette année, les Agents de la Police Municipale ont suivi les formations suivantes :

- La police des débits de boissons, usage et ventes des produits du tabac.
- La Police de l'hygiène alimentaire et de débits de boissons.
- La mise en place des caméras mobiles en PM : cadre juridique et usage opérationnel.
- La gestion des manifestations publiques par le service de PM.
- Comité Social Territorial.
- La gestion des dépôts ou décharges sauvages par la PM.
- Formation entraînement – armement.
- Actualité juridique : l'usage des armes en PM
- Tronc commun de la formation continue obligatoire des PM en équipe opérationnelle.
- Formation armement – Transition.
- Formation juridique préalable à l'armement.

- Formation Initiale des Agents de PM